

SAMUDRA

COLLECTIF INTERNATIONAL D'APPUI AUX TRAVAILLEURS DE LA PECHE

REVUE

OU VA LA PECHE?

SAMUDRA

SOMMAIRE

□ Editorial	p. 3
□ Conférence Internationale de Bangkok Où va la pêche ?	p. 4
□ Déclaration finale de la Conférence	p. 8
□ Halte à un développement destructeur de la vie	p.10
□ L'aquaculture aux Philippines : Nous sommes toujours les perdants	p.13
□ Les multinationales au Sénégal : La pieuvre redéploie ses tentacules	p.15
□ L'avenir des travailleurs de la pêche : Nous sommes des phares sur la mer	p.18
□ Nouvelles du monde : de Taiwan à la Colombie, en passant par le Portugal	p.21
□ ICSF : Une nouvelle Equipe d'Animation	p.26

En couverture : Le grand marché du poisson à Bangkok (Photo : F. Bellec)

ADRESSE	REDACTION
Pour l'envoi de correspondance: Publications SAMUDRA ICSF - /liaison Office 65, rue Grétry B -1000 BRUXELLES - Belgique Veuillez nous préciser si vous êtes intéressés pas nos différentes publications: SAMUDRA - Revue SAMUDRA - Dossier SAMUDRA - Monographie En cas de changement d'adresse, Veuillez nous le signaler.	Comité de Rédaction John KURIEN - Trivandrum (Inde) Luis MORALES - Santiago (Chili) Jean - Philippe PLATTEAU - Namur (Belgique) Rédacteur en chef François BELLEC Tel. 32/2/218 15 38 Telex 26 374 SOCSOL.B Telefax 32/ 2 / 219 77 73 Compte bancaire : BBL Bruxelles 310-0674809-66

DE L'INTERDEPENDANCE A LA SOLIDARITE

Nous vivons dans un univers de plus en plus interdépendant. Echanges commerciaux, contrats de coopération, flux de capitaux et mouvements migratoires se développent de plus en plus entre les pays, les continents, le Nord et le Sud.

S'il est un secteur d'activité où cette interdépendance s'accroît en permanence c'est bien celui des pêcheries. Pour faire face à l'épuisement de certains stocks de poissons dans les mers du Nord, les flottes de pêche industrielle se lancent de plus en plus à la conquête des eaux poissonneuses des pays tropicaux. Elles signent avec leurs gouvernements des contrats de pêche avantageux qui leur permettent d'acheminer vers les marchés d'Europe, des USA ou du Japon des produits de qualité à des coûts de revient relativement bas. En échange, les pays détenteurs de la ressource halieutique reçoivent des compensations financières et une aide technique ou un appui à la formation. Mais cette contrepartie n'est, la plupart du temps, ni à la hauteur de l'échange ni à la mesure des besoins du pays.

Un phénomène analogue d'interdépendance se manifeste à travers le développement de l'aquaculture intensive dans de nombreux pays du Tiers-Monde. Pour satisfaire la demande des nations riches en espèces "nobles", des milliers et des milliers d'hectares de terre sont aujourd'hui transformés en bassins d'élevage de crevettes, en particulier, destinées essentiellement à l'exportation. Cette monoculture de crustacés, qui n'est pas sans rappeler celles du coton, du soja ou du manioc, se réalise sur des terres qui servaient jusqu'alors aux cultures vivrières ou sur des aires de mangroves, lieux naturels de reproduction de poissons et de crustacés.

Certes, cette aquaculture permet d'assurer des entrées en devises indispensables à l'achat de biens d'équipement dans les pays en développement. Mais ici, également, l'interdépendance se traduit par des répercussions dangereuses sur l'écologie et les populations de ces pays : destructions d'écosystèmes, pollution des sites, disparition de certaines espèces de poissons, perte des moyens d'auto-suffisance alimentaire, déplacement de populations...

On pourrait citer d'autres exemples qui montreraient clairement que si les interdépendances Nord-Sud, dans l'économie des pêches, s'accroissent, elles ne se réalisent pas, hélas, de manière équitable et se soldent, bien souvent, par une perte pour les pays pauvres.

Il est urgent de dénoncer ces orientations politiques et ces pratiques économiques en démontrant quels intérêts servent les évolutions actuelles en matière de pêche. L'interdépendance, en soi, n'est pas mauvaise dans la mesure où elle permet de créer de nouvelles relations entre les peuples, entre les nations, entre le Nord et le Sud. Cependant, elle ne peut être porteuse d'avenir que si elle s'établit sur une base juste et une relation de véritable partenariat. Autrement dit, si les relations d'interdépendance se doublent d'une relation de solidarité.

Utopie, diront certains ! Ce n'est pas si sûr. L'intérêt mutuel peut conduire à des transformations de mentalités et de comportements. Aujourd'hui, l'avenir des pays industriels est étroitement lié à celui des pays en développement. Et s'il continue de maintenir un système d'échange inégal avec le Sud, le Nord ne tardera pas à en récolter les néfastes conséquences.

Une autre politique est possible. Elle suppose une lutte contre les dépendances et les inégalités, de nouvelles relations entre les peuples. C'est la voie qu'ont choisie de nombreuses organisations de travailleurs de la pêche. Afin de passer de l'interdépendance à la solidarité.

François BELLEC
Rédacteur en chef

Conférence de Bangkok Thaïlande - Janvier 1990

OU VA LA PECHE?

La montée en puissance de la demande en poisson de la part des pays industrialisés, au cours des dernières années, a entraîné des pratiques de sur-exploitation des ressources halieutiques et un développement sauvage de l'aquaculture intensive dans les pays du Tiers-Monde. Ces tendances conjuguées aux stratégies de croissance économique globales basées sur la recherche du profit immédiat ont conduit à la destruction d'écosystèmes aquatiques et de l'environnement marin mettant en péril l'avenir même des travailleurs de la pêche et de leurs familles.

C'est pour évaluer et analyser ces évolutions qu'une centaine de personnes se sont réunies à Bangkok (Thaïlande) du 22 au 27 janvier dernier à l'initiative du Collectif international d'appui aux travailleurs de la pêche (ICSF). Des scientifiques, des animateurs sociaux, des travailleurs de la pêche représentant une trentaine de pays des cinq continents ont échangé leurs expériences et tenté de définir quelques perspectives pour l'avenir.

Cette conférence internationale s'est déroulée avec l'appui de l'Université Kasetsart de Bangkok⁽¹⁾, une université qui collabore concrètement et efficacement au développement des petits producteurs agricoles et aquacoles de Thaïlande.

L'avenir des pêcheurs artisans du monde entier peut être compromis si, par malheur, nous n'engageons pas une lutte sérieuse pour la défense des ressources et la survie de notre profession", lance, dès l'ouverture de la Conférence, Humberto Chamorro-Alvarez, pêcheur et président du Conseil National des Pêcheurs Artisans du Chili (CONAPACH) (voir article p. 18).

Cet appel pressant illustre bien la revendication de plus en plus forte des travailleurs de la pêche à participer activement à une gestion globale de la ressource. Ils ne réclament pas ce droit d'une manière exclusive comme s'ils pouvaient à eux seuls régler le problème. Au contraire, ils souhaitent que d'autres organisations représentant d'autres secteurs d'activité (agriculteurs, scientifiques, écologistes, etc..) conjuguent leurs efforts aux leurs pour peser de tout leur poids auprès des gouvernements et des décideurs afin que d'autres orientations politiques soient prises.

Des pressions excessives sur les ressources naturelles

Partout en effet, sur presque toutes les côtes et mers de la planète et dans la plupart des Zones Economiques Exclusives (ZEE) la situation est alarmante. La tendance est à la sur-pêche, à la sur-exploitation de la ressource, à la

pollution des eaux, à la destruction indiscriminée de l'environnement marin, au développement sauvage d'une aquaculture intensive essentiellement tournée vers l'exportation...

"L'avenir des travailleurs de la pêche doit être considéré dans le contexte du développement moderne et des pressions que ce développement exerce sur ceux qui vivent des ressources considérées comme propriété commune", précise Nalini Nayak, coordinatrice d'ICSF, lors de son intervention (voir article p. 10). Et de poursuivre : "Nous tous qui agissons avec les travailleurs de la pêche sommes pleinement conscients que l'épuisement des ressources halieutiques est un phénomène biologique qui produit des effets négatifs sur les écosystèmes du fait de l'utilisation d'une technologie sur-dimensionnée, de la pollution de l'eau et, plus largement, de l'avidité du capital à vouloir réaliser de rapides profits".

Face à l'accélération de la demande en poisson, les pays industrialisés n'ont cessé de maintenir l'accès de leurs flottes aux eaux côtières des pays en développement et de s'approvisionner en produits de la pêche dans ces contrées. D'où la recherche d'accords de pêche entre pays du Nord et pays du Sud, des politiques d'investissements à haute intensité de capital, l'octroi de prêts financiers pour accroître le potentiel productif des pêches locales, une politique de développement d'aquaculture intensive de crevettes en particulier, etc...

(1) Un rapport de cette Conférence peut être demandé au Bureau de liaison de ICSF à Bruxelles.

Ces évolutions globales entraînent, non seulement des pressions excessives sur les ressources naturelles, des menaces croissantes sur les écosystèmes marins, mais aussi une dépendance accrue des pêcheurs artisans à l'égard du capital qui se traduit par un endettement toujours plus pesant.

Une plus grande mobilité du poisson

“Les frontières du commerce mondial du poisson ont été complètement modifiées par la mise en vigueur des zones économiques exclusives (ZEE)” affirme Kevin Crean, directeur adjoint de l'Humberside International Fisheries Institute à l'Université de Hull (Angleterre). *Ce processus a redistribué les droits d'accès aux ressources halieutiques.”*

En fait, on assiste aujourd'hui à l'émergence de nouveaux courants commerciaux, dirigés, dans l'ensemble des pays en développement, vers les pays développés. Le poisson va vers le consommateur, là où la demande est la plus forte et le profit le plus substantiel. Grâce aux moyens de transport par avion, des pays du Nord peuvent être aujourd'hui approvisionnés en poisson frais en provenance de pays du Sud alors que ces derniers n'arrivent pas à satisfaire les besoins en nourriture de leurs populations.

“Bien que la consommation de poisson ait augmenté considérablement au cours des trois dernières décennies, les niveaux relatifs de consommation entre pays développés et pays en développement sont pratiquement demeurés les mêmes. Les pays industrialisés consomment trois fois et demi plus par tête d'habitants que les pays pauvres ; et il est probable que cette tendance se poursuivra”, fait remarquer Kevin Crean.

C'est aussi la recherche de devises fortes qui est à l'origine des politiques gouvernementales en matière de commercialisation du poisson et des crustacés. Le poisson tend à devenir un produit de luxe et certaines espèces ne sont plus accessibles aux habitants des pays producteurs. Cela pose un certain nombre de questions. Ne faudrait-il pas se référer à des valeurs éthiques pour analyser les distorsions créées par les forces de marché au niveau de l'approvisionnement des populations à revenus faibles? On peut, en outre, comparer cette monoculture des espèces de luxe à celle de la monoculture de l'arachide, du soja ou du manioc, qui a détruit, comme on le sait, la production alimentaire qui permettait aux populations rurales des Tiers-Mondes de vivre décemment.

Face à cette plus grande mobilité du poisson et aux déséquilibres qu'elle engendre, les responsables d'organisations de travailleurs de la pêche préconisent de créer des canaux de commercialisation gérés par eux avec le concours de techniciens. Bien sûr, dans cette optique il

serait souhaitable de prioriser les marchés locaux, régionaux et nationaux afin d'alimenter en protéines les populations démunies, sans exclure pour autant les marchés d'exportation.



Favoriser l'aquaculture d'espèces populaires qui réponde aux besoins des populations locales.

(Photo : F. Bellec)

La révolution bleue a-t-elle un avenir ?

Le développement sauvage de l'aquaculture intensive dans de nouveaux pays d'Asie et d'Amérique Latine, durant les dix dernières années, a souvent entraîné la destruction de moyens d'existence des communautés locales. Cette "révolution bleue", ainsi appelée par analogie avec la "révolution verte" ou révolution agricole, s'est en effet développée la plupart du temps sur des superficies importantes de mangroves - lieu naturel de reproduction de nombreuses espèces de poissons et crustacés - ou de rizières servant à l'alimentation des populations du lieu. De ce fait, elle est aussi responsable du déplacement de communautés entières.

Cette aquaculture de type intensif est essentiellement orientée vers l'exportation - c'est le cas de l'élevage de crevettes par exemple - au détriment des besoins en protéines des habitants. Elle engendre, en outre, des pollutions dues à la présence importante de substances organiques et chimiques toxiques.

En outre, la production à grande échelle de certains produits - la crevette par exemple - entraîne une chute de prix sur le marché international. Ceci n'est pas sans répercussion sur ceux qui sont impliqués dans ce type de production qui n'hésitent pas, dès lors, à placer leurs capitaux ailleurs. Mais cela touche du même coup les pêcheurs artisans engagés dans la capture des mêmes produits.

Néanmoins, a souligné Hector-Luis Morales, sociologue chilien et spécialiste des questions d'aquaculture⁽²⁾, on peut constater une certaine tendance vers l'aquaculture d'espèces populaires qui répond aux besoins des populations locales. *"Ceci s'est réalisé au Chili grâce à un contrôle plus strict exercé par les organisations communautaires. Il est nécessaire, ajoute-t-il, de lutter contre certaines politiques qui utilisent l'aquaculture à des fins exclusives d'exportation. C'est le cas par exemple au Bangladesh où la Banque Mondiale a investi des sommes fabuleuses et a imposé ses conditions pour développer la culture de crevettes destinées à l'exportation"*.

Et Hector-Luis Morales de conclure en rappelant que la révolution bleue comporte à la fois des aspects négatifs et des aspects positifs. *"Il est urgent de mettre en œuvre des moyens de formation pour les personnes directement concernées et de lutter pour ré-orienter la production aquacole."*

Des organisations d'un type nouveau

"Il est urgent de s'organiser pour défendre les intérêts de la profession et les droits des travailleurs de la pêche face aux évolutions actuelles." Cet appel a été lancé avec force durant la Conférence de Bangkok.

Les organisations de travailleurs de la pêche sont cruciales pour exiger et parvenir à un réel contrôle des ressources, pour régler, par voie de négociations, les conflits entre différents types de pêche. Elles sont indispensables pour permettre aux travailleurs de la pêche de remplir, dans la société, leur rôle économique, social, politique et culturel. Pour accéder au crédit et à l'assurance, aux savoir-faire technologiques, à la santé et à l'éducation.

L'Etat, quant à lui, doit reconnaître le rôle des organisations dans la gestion des pêcheries et leur confier des droits et des responsabilités. Mais cette reconnaissance n'aboutit, la plupart du temps, que parce que les organisations de travailleurs de la pêche ont fait pression sur les gouvernements et les ont contraints à ré-orienter leur politique en matière de pêche.

Des organisations d'un type nouveau sont ainsi apparues dans un certain nombre de pays au cours de la dé-

(2) Lire son article paru dans SAMUDRA Dossier n° 3 de janvier 1990 sous le titre *"L'aquaculture aujourd'hui. Chances et risques de la révolution bleue"*.

cennie passée : aux Philippines, en Inde, au Chili, au Sénégal, en Nouvelle-Calédonie.

Au Sénégal par exemple, un Collectif National des Pêcheurs a vu le jour fin 1987. Il regroupe aujourd'hui mille huit cent membres et oblige le Gouvernement Sénégalais à prendre au sérieux ses propositions et ses revendications. *"Les organisations de pêcheurs deviennent de nos jours des étapes incontournables pour toute politique de pêche qui veut atteindre ses objectifs"*, souligne Aliou Sall, sociologue sénégalais, consultant d'un organisme d'appui aux pêcheurs de son pays⁽³⁾.

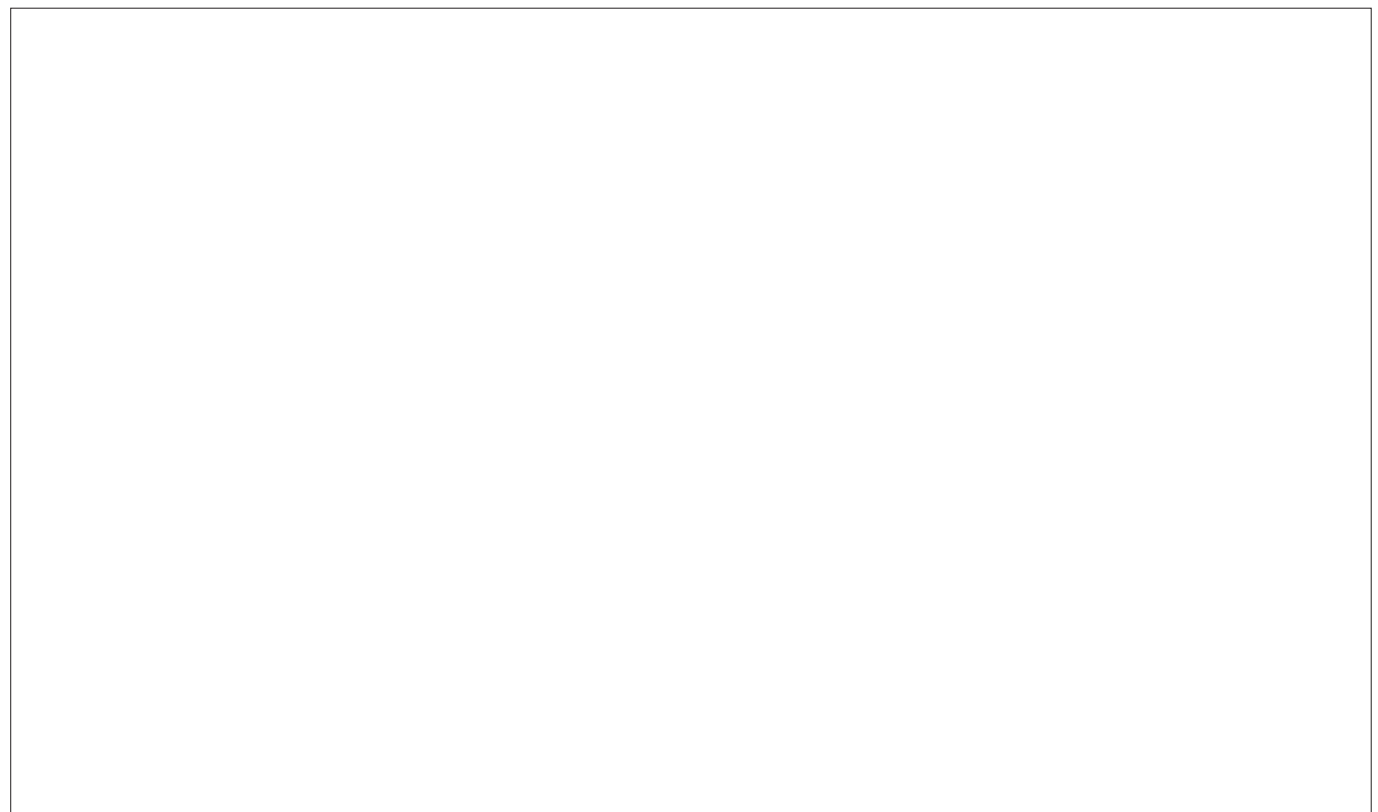
Aux Philippines, un mouvement national de pêcheurs artisans sous l'impulsion de diverses organisations de la profession a ébauché en 1988, après deux années de larges consultations à la base, un Code des Pêches Alternatif. Ce Code des Pêches a été déposé au Sénat. Il a fait l'objet de nombreuses délibérations avec les travailleurs de la pêche qui forment aujourd'hui un puissant groupe de lobbying.

Même chose au Chili, en Inde et en Nouvelle-Zélande où le peuple Maori se révèle particulièrement actif face au Plan de gestion des quotas décrété par le gouvernement Néo-Zélandais.

Il faut mentionner enfin les initiatives audacieuses prises un peu partout par les femmes travaillant dans le secteur de la pêche pour s'opposer aux difficiles conditions de vie imposées à elles. Des femmes ont ainsi participé activement à la lutte contre la pollution des eaux en Inde. En Europe, elles ont organisé des rencontres internationales et interpellé leur propre gouvernement. Leur rôle est en effet déterminant dans la promotion de la vie sociale au sein des communautés de pêcheurs, elles prennent une part active dans la vie de la profession, la subsistance de la famille, l'éducation des enfants... L'avenir de la pêche est en grande partie lié à leur engagement dans la lutte.

Ainsi donc, cette Conférence aura montré, à la fois la complexité et la mondialisation croissante des problèmes de la pêche, mais aussi la grande capacité d'innovation et de mobilisation des travailleurs de ce secteur pour faire face aux énormes défis qui se posent à eux dans un monde en pleine mutation.

François BELLEC



Participants africains et canadiens lors de la Conférence internationale de Bangkok.

De gauche à droite : De Souza Kwami (pêcheur togolais), Hunlede Kissimbo (technicien togolais), Malic Gueye (pêcheur sénégalais) et Hermenegilde Robichaud (pêcheur canadien) (Photo : F. Bellec)

(3) CREDETIP : Centre de Recherche pour le Développement des Technologies Intermédiaires des Pêches.

EVOLUTION GLOBALE DES PECHEES ET AVENIR DES TRAVILLEURS

Déclaration finale de la Conférence de Bangkok (Thaïlande - 22 au 27 janvier 1990)

Avant de clore ses travaux, la Conférence a adopté une déclaration sur l'évolution des pêches et l'avenir des travailleurs. Par manque de place nous n'en publions ici que quelques extraits. Le texte intégral est disponible au Bureau de liaison de Bruxelles.

La Conférence s'est tenue à un moment où les évolutions dans le secteur des pêches font apparaître comme vraisemblables et proches des changements au niveau international. Ces changements surgissent non seulement de l'intérieur du secteur des pêcheries mais sont également accentués par des pressions exercées par les processus de développement dans d'autres secteurs de l'économie. L'effet cumulé de ces changements menace, à la longue, détruire irrémédiablement le cycle aquatique qui est le fondement de la vie sur notre planète. (...)

Tendances globales

Durant les trois dernières décennies, on a assisté à un accroissement continu de la demande en poisson au niveau mondial. On peut présumer que cette tendance va se poursuivre et même s'accélérer durant les décennies à venir. C'est pourquoi, un effort considérable a été déployé pour intensifier la production de poisson. Cet effort s'est situé au moment où la plupart des pays maritimes ont étendu leurs Zones Economiques Exclusives (ZEE). (...)

A la suite du nouveau Droit de la Mer, signé en 1982, les pays industrialisés ont été de plus en plus préoccupés de maintenir l'accès de leurs flottes hauturières aux eaux côtières des pays en développement ainsi que de s'assurer une fourniture régulière de produits de la pêche en provenance du Tiers-Monde. Ce dernier aspect a été souvent réalisé en augmentant le potentiel productif des pêcheries locales à travers des prêts octroyés par la finance internationale à la fois publique et privée.

Ce développement fut particulièrement patent dans le secteur de l'aquaculture de crevettes dans les pays en développement et du fait de l'augmentation rapide des accords de pêche entre pays du Nord et du Sud, particulièrement entre la CEE et les pays africains.

Simultanément à ces efforts pour accroître la production de poisson, se font jour des menaces croissantes sur l'écosystème aquatique dues aux développements survenus dans d'autres secteurs d'activité de l'économie. Les stratégies de croissance économique sauvage ont conduit à des pressions excessives sur les ressources naturelles, spécialement dans les régions côtières, et à l'apparition de quantités croissantes d'effluents en provenance d'industries et de pratiques liées à l'agriculture moderne qui affecte la productivité biologique des rivières, des estuaires et des mers côtières. Le développement anarchique du tourisme le long des zones littorales fournit une illustration frappante des ef-

fets nuisibles que de telles stratégies, orientées vers le profit, provoquent sur les pêcheurs et les pêcheries.

Ces tendances ont été accentuées au cours des années 80 du fait problème de la dette externe de nombreux pays en développement. En vérité, l'exigence du service de la dette, dans le contexte d'une crise économique mondiale, a obligé ces derniers à piller leurs ressources naturelles et à négliger les besoins vitaux de larges secteurs de leur population dans le but de gagner rapidement des devises étrangères.

Problèmes dans la gestion et le développement des pêches

Dans le secteur des pêches, les stratégies tournées vers l'exportation, tout comme la clause des droits d'accès pour les flottes de pêche industrielle, ont induit une compétition et des conflits accrus avec les pêcheries locales, particulièrement avec les communautés de pêche artisanale.

Ces communautés de pêcheurs artisans forment un élément du secteur des pêches particulièrement vulnérable et ceci pour toute une série de raisons. Ces communautés sont généralement sans pouvoir contre les intrusions physiques perpétrées dans les eaux sur les quelles elles disposaient de droits traditionnels. Le faible accès au crédit, aux intrants modernes et au savoir-faire les ont empêchés de revaloriser leurs technologies de pêche. La marginalisation politique et sociale consécutive à leur bas statut et à leur manque d'organisation ne cesse d'accroître les vulnérabilités précédemment mentionnées.

Dans certains pays, toutefois, les communautés de pêcheurs artisans ont été capables d'obtenir de leur gouvernement qu'il ré-orienté les politiques de pêche. Dans d'autres cas, ils ont réussi à moderniser leurs technologies artisanales, ce qui a accru leur capacité à rivaliser avec les flottes industrielles.

Malheureusement, dans de nombreux pays, ce dernier processus de modernisation n'a été qu'une solution à court terme aux difficultés de ces communautés. Il en va ainsi parce que les ressources halieutiques sont déjà pleinement exploitées voire même sur-exploitées quand ces mesures sont adoptées. (...)

Les travailleurs de la pêche des pays en développement employés dans les flottes de pêche industrielle sont aussi victimes de l'exploitation. (...) Leur propre travail et leurs conditions de vie sont misérables et ils sont confrontés à la menace permanente de licenciement. (...)

Les organisations de travailleurs de la pêche

L'action collective des travailleurs de la pêche est nécessaire pour contrôler de pêche et l'accès à la mer et pour gérer et renouveler les ressources. C'est aussi une condition pour accomplir une variété de fonctions économiques, sociales et politiques. Celles-ci comprennent l'organisation coopérative pour l'achat d'intrants et la vente de la production ; l'amélioration de l'accès au crédit et à l'assurance ; le développement de technologies appropriées et les savoir-faire correspondants ; le droit à la santé et à l'éducation. (...)

Des organisations de travailleurs de la pêche d'un genre nouveau et qui sont apparus dans quelques pays au cours de la dernière décennie (par exemple en Inde, aux Philippines, au Chili) ont concentré leur attention et dirigé leurs luttes pour s'assurer que l'Etat mette en œuvre des mesures de gestion des pêches adéquates et efficaces.

Cependant, il faut admettre que dans de nombreux cas, les mêmes organisations sont beaucoup plus faibles lorsqu'il s'agit de faire face aux effets auto-destructeurs de certaines méthodes de pêche et à la croissance anarchique des capacités de capture qui visaient, au départ, à maintenir leurs revenus.

En conséquence, un processus d'éducation et de conscientisations est indispensable pour garantir la cohérence de l'action des organisations se pêcheurs. Egalement importante dans ce contexte est la revitalisation des connaissances empiriques sur l'écosystème aquatique que beaucoup de ces communautés possèdent. Ce bagage culturel devrait servir de base pour inventer des voies et des moyens de contrôle, ré-orienter l'effort de pêche et renouveler les ressources aquatiques. (...)

Les tentatives des travailleurs de la pêche de se fédérer à un niveau national devraient être activement encouragées. Cependant, là où de telles fédérations nationales sont multi-sectorielles, les travailleurs de la pêche artisanale peuvent être marginalisés à l'intérieur de structures plus importantes. De tels problèmes intersectoriels devraient être ouvertement discutés.

L'aquaculture

En Amérique latine et en Asie, l'aquaculture côtière de crevettes a témoigné d'une phénoménale croissance durant la dernière décennie. Cette aquaculture dirigée vers l'exportation - cela est clair à présent - a créé de graves problèmes qui mettent en péril les moyens d'existence des communautés locales de paysans et de pêcheurs et à long terme elle affectera la viabilité de la ressource naturelle de base. (...)

Dans le cas de l'aquaculture de crevettes en pays tropicaux, on assiste à la destruction de vastes étendues d'estuaires et de zones de mangrove qui constituent les terrains d'élevage naturel de nombreuses espèces de la vie aquatique. Souvent, l'aquaculture de crevettes est entreprise au dépens de la production de nourriture de base telle que le riz et des espèces de poissons qui formaient l'essentiel de la con-

sommation locale. Après quelques années de culture continue, les champs sont pollués du fait de l'accumulation de substances organiques et chimiques toxiques. Puisqu'une grande partie de la demande de crevettes provient d'une poignée de pays industrialisés, l'augmentation de la production de crevettes à grande échelle entraîne une chute des prix sur le marché mondial. Cela affecte rapidement, non seulement ceux qui sont impliqués dans l'aquaculture, mais aussi les revenus des pêcheurs artisans artisans engagés dans la pêche maritime à la crevette dans les pays en développement.

Cela dit, des formes moins intensives de développement de l'aquaculture peuvent fournir de opportunités aux communautés de travailleurs de la pêche pour gérer les ressources en poisson dans les zones où elles vivent afin d'obtenir de nouvelles sources de revenus et augmenter la production de nourriture et l'emploi. Cela requiert que des droits exclusifs soient accordés à de telles communautés pour contrôler les eaux et l'environnement ambiant.

Perspectives d'avenir

- Pour affronter l'avenir, il est impératif de mettre l'accent sur l'exigence d'une compréhension globale des relations complexes entre l'environnement aquatique et l'ensemble de la biosphère de notre planète. Comme "phares de la mer", les travailleurs de la pêche ont un rôle et une responsabilité spéciale à exercer pour aider à cette compréhension.
- Les travailleurs de la pêche et ceux qui les soutiennent doivent faire de plus en plus face, s'ils veulent que leur action aboutisse, à l'exigence de développer des liens plus étroits avec les autres populations déshéritées dot la survie est aussi affectée par les dommages causés sont accélérés par des processus de développement qui prêtent peu d'attention aux rythmes de la nature.
- Ces nouvelles alliances, forgées en vue de protéger l'environnement, ne devraient affaiblir les travailleurs de la pêche ni dans leurs revendications à l'intérieur du secteur des pêcheries ni dans le fonctionnement autonome de leurs organisations de base.
- Un développement viable exige que nous passions d'une relation d'exploitation de la nature à une relation de sauvegarde et de respect. Maintien et promotion de la vie ont toujours été le domaine de responsabilité principale des femmes dans les communautés de pêcheurs. Ces préoccupations ont souvent entraîné leur marginalisation au sein de leurs propres communautés. Seules leur participation active à la vie économique et la reconnaissance de celle-ci comme élément central garantiront l'existence de telles relations avec la nature.

HALTE A UN, DEVELOPPEMENT DESTRUCTEUR DE LA VIE !

“A bien des égards nous sommes aujourd’hui à un carrefour historique. Alors qu’on assiste à un regroupement politique des forces, il faut bien admettre que ce sont les contraintes des processus de développement qui ont conduit à cet état de fait”.

Après avoir ainsi planté le décor et situé les responsabilités, Nalini Nayak, sociologue et coordinatrice d’ICSF, invite les participants à la Conférence de Bangkok à prendre en compte, dans l’analyse de l’évolution des pêches, des facteurs plus globaux qui, sans être en lien directement avec celles-ci, n’interfèrent pas moins sur elles.

En 1989, le Forum National des Travailleurs de la Pêche (NFF), en Inde, organisa durant un mois une longue marche écologique le long des côtes indiennes. On appela cette manifestation “Kanyakumari March” parce qu’elle culmina à Kanyakumary, à la pointe sud de l’Inde, le 1er mai, jour des travailleurs.

Les autres syndicats réagirent en disant : “En quoi un syndicat de travailleurs est-il concerné par une marche écologique ? C’est l’affaire de ceux qui sont engagés sur les questions d’environnement”.

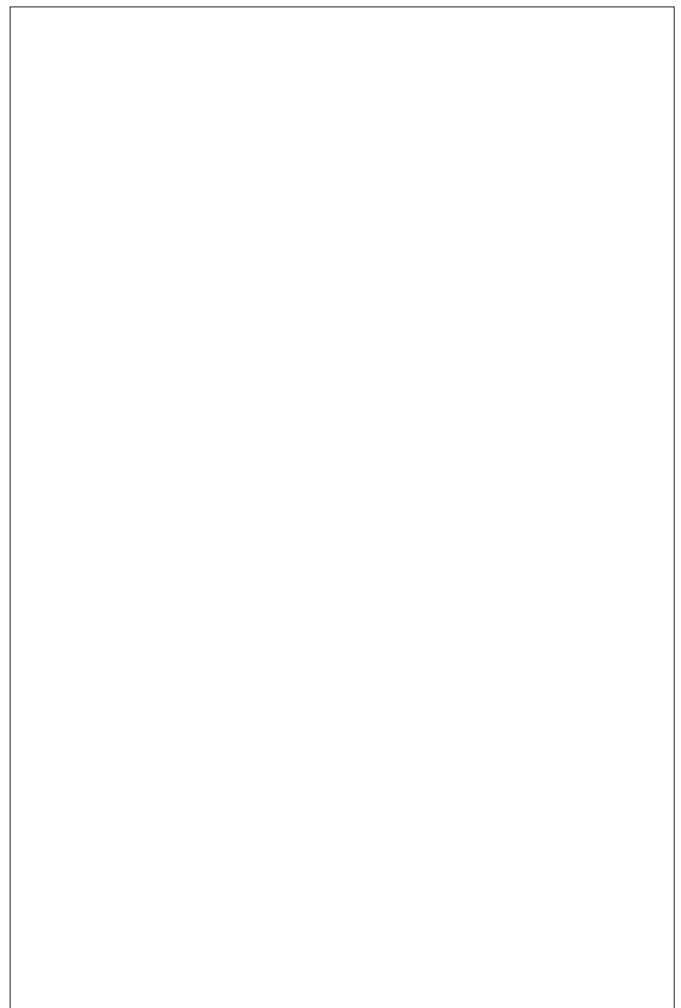
Nous tous qui agissons avec les travailleurs de la pêche sommes pleinement conscients que l’épuisement des ressources halieutiques est un phénomène biologique qui produit des effets négatifs sur les écosystèmes du fait de l’utilisation d’une technologie sur-dimensionnée, de la pollution de l’eau et, plus largement, de l’avidité du capital à vouloir réaliser de rapides profits.

Plages de travail converties en plages de tourisme

Les syndicats nationaux des travailleurs de la pêche aux Philippines, en Thaïlande, en Inde, au Chili ont mené des luttes pour revendiquer la gestion de la ressource afin que les travailleurs de la pêche acquièrent un espace où ils puissent opérer et afin que la régénération de cette ressource soit sauvegardée.

Mais pendant que nous sommes tous absorbés par nos luttes quotidiennes et le travail organisationnel, des stratégies de développement plus violentes nous coupent l’herbe sous les pieds et menacent l’existence même des travailleurs de la pêche sur le littoral.

La marche de Kanyakumari a mis en lumière quelquesunes de ces tendances croissantes qui ont leur origine dans le problème du foncier. Les gens à la base se sont rassemblés pour aller à la rencontre des marcheurs, expri-



Des déplacements de population à grande échelle sont aussi provoqués par les installations nucléaires.

(Dessin : Gilles Moreau)

mant des problèmes qui allaient bien au-delà de ce que ces derniers avaient imaginé avant de lancer leur marche. Bien que je n'aie pas l'intention ici de rentrer dans le détail, je pressens que cela sera le cas de tous les travailleurs de la pêche à travers le monde et je me demande comment nous y répondrons.

La plupart des nouveaux problèmes sont reliés au déplacement des travailleurs de la pêche au nom d'un développement du foncier. Les travailleurs sont forcés à déménager à cause du tourisme. Les plages où ils travaillent doivent être converties en plages de vacances. Certaines d'entre elles sont destinées à des hôtels cinq étoiles et d'autres, d'un niveau plus coûteux encore, favorisent la venue de drogués et du tourisme du sexe qui ruinent les cultures rurales locales.

Le développement du tourisme est l'un des secteurs d'activité où les pays en développement espèrent accroître leurs gains en devises étrangères et diversifier leurs sources d'emplois. Une étude réalisée sur les plages de Goa (Inde) a anéanti tous ces rêves. Les touristes indiens qui viennent des classes élevées l'emportent sur les étrangers. D'un autre côté, l'industrie hôtelière tend à être tellement auto-suffisante que le savoir-faire local n'est pas employé. Les voies d'un emploi alternatif pour les populations locales sont par conséquent un mythe. Les habitants peuvent tout au plus assurer une attraction folklorique qui de toute manière est sous-payée et très saisonnière.

Des déplacements de population à grande échelle sont aussi provoqués par les installations nucléaires qui apportent avec elles des risques de radiations et des répercussions au niveau de la santé. Nous voyons que le Pacifique devient, pour les pays développés, la base de leurs expériences nucléaires et qu'ils manifestent également de l'agressivité sur ce plan. L'organisation "Greenpeace" a payé en vie humaine son engagement contre cette politique. Les habitants des îles du Pacifique sont considérés comme moins que des humains et par conséquent n'ont besoin d'aucune protection contre les occupations sauvages de leurs terres, de leur environnement et de leur culture.

Nous savons que le coût de production d'une unité d'énergie nucléaire est dix fois plus élevé que la production d'une unité d'énergie hydro-électrique et solaire. Encore que l'investissement dans la recherche engagée pour exploiter l'énergie du soleil soit si insignifiante qu'elle n'est pas, à ce stade, assez compétitive pour être considérée comme une source alternative d'énergie.

Qui paye pour les marées noires ?

L'épuisement rapide des forêts a aussi ses répercussions sur la pêche. Quelques-unes des plus précieuses forêts tropicales de la planète ont été détruites. D'autres forêts ont été abattues de manière irresponsable et d'importantes sommes financières d'aide au développement sont ensuite octroyées sous prétexte de reforestation à caractère social. Comme conséquence de cet épuisement les rivières se dessèchent et, comme moins d'éléments nutritifs parviennent aux océans, la régénération des stocks est aussi contrariée. A cela vient s'ajouter l'élimination aveugle

Certains pays du Tiers-Monde sont obligés de troquer des espaces pour la décharge de déchets toxiques, en provenance de pays "développés", en échange de nourriture.

(Dessin : Gilles Moreau)

des mangroves qui sont converties en terrains d'élevage de crevettes. Cela se solde par une destruction de riches nurseries pour poissons. Nous savons que dans plusieurs parties du monde, et spécialement en Thaïlande, les pêcheurs, pour qui cela allait de soi que la mer leur fournissait la nourriture, meurent de faim aujourd'hui.

Et puis qui paye pour les marées noires ? Quand "Union Carbide", à Bhopal (Inde), provoqua cette tragédie par émission de gaz, du moins les habitants de la zone ont-ils pu poursuivre en justice la Compagnie pour les dommages causés. Bien que cela n'ait pas résolu le problème, du moins les firmes sont-elles tenues de prendre des mesures de sécurité. Mais qui peut réagir face aux marées noires ? Sommes-nous informés de tout ce qui arrive à ce sujet ? Quels sont les gens touchés ? Quelles répercussions sur la régénération future des stocks de poissons ?

L'avenir des travailleurs de la pêche doit être considéré dans le contexte du développement moderne et des pressions que ce développement exerce sur ceux qui vivent de ressources considérées comme propriété commune. Je n'ai pas besoin de mentionner dans le détail les différentes sortes de pollution qui détruisent nos eaux aujourd'hui. Alors que l'extermination des poissons, qui résulte de la pollution toxique, est reconnue mais pas sérieusement contrôlée, l'impact de cette pollution sur la résistance et la santé des travailleurs de la pêche ne préoccupe personne que ce soit dans le premier, le second ou le troisième monde. On dit que certains pays du Tiers-Monde sont obligés de troquer des espaces pour la décharge de déchets toxiques, en provenance de pays "développés", en échange de nourriture.

Ces déchets sont immergés dans les eaux territoriales de pays du Tiers-Monde et, de ce fait, polluent les eaux et détruisent l'écologie. SAMUDRA-REVUE N° 2 nous a montré comment l'Afrique de l'Ouest a refusé ce type de marché en Guinée-Bissau qui s'était vue offrir cent vingt millions de dollars pour ce genre de transaction.

Et puis, il y a le problème d'installation de systèmes de défense, réalités dont on ne peut parler publiquement. La plupart de ces installations sont en augmentation et de nouvelles bases sont construites qui conduisent au déplacement de populations et à la privatisation de terres et d'eaux côtières. Etant donné que la raison principale avancée pour ces installations est la sécurité nationale, les populations locales n'ont pas la possibilité de réagir. Les déplacements sont justifiés, de nouveau, au nom du progrès et ceci durera aussi longtemps que les personnes déplacées seront indemnisées. Le dédommagement se traduit par une subvention financière ou par l'octroi d'un lieu d'habitat alternatif. Aucune de ces aides ne compense les besoins vitaux des gens déplacés car l'emploi et les moyens d'existence ne sont pas garantis.

Le rôle déterminant des femmes

Il existe d'autres cas où les richesses pétrolières et minérales des océans sont exploitées aveuglément et nous n'avons pas encore été capables de connaître ou d'évaluer ceci dans le détail.

Compte-tenu de l'histoire, nous nous apercevons que la technologie moderne a déjà laissé des séquelles sur les

femmes. Outre qu'elles sont évincées de la force de travail, ces technologies les ont reléguées à la maison où leur tâche n'est pas rémunérée ni prise en compte dans le Produit National Brut. Aujourd'hui, dans le Tiers-Monde spécialement, nous voyons à quel point les processus de privatisation menacent les économies de subsistance et, de ce fait, accroissent le fardeau des femmes. Les femmes doivent se déplacer plus loin pour chercher l'eau, le combustible et le fourrage afin de maintenir la maison en vie.

Dans le monde développé, les femmes doivent gérer la maison et le ménage, seules, du fait que leurs maris partent en mer pour de longues périodes. Dans les pays du Sud les femmes portent le poids de l'endettement croissant des travailleurs de la pêche. Ce sont elles qui ont à lutter pour joindre les deux bouts afin d'assurer la survie de la famille et encore faut-il ajouter que les coûts de détérioration de la santé et le surmenage ne sont pas calculés.

Toute cette production en vue du marché, qui implique de plus en plus de capital, rend en définitive difficile la réponse aux besoins quotidiens. Comme la capture du poisson devient plus agressive, que l'aquaculture se privatise davantage et que l'on fait de plus en plus appel au capital, ne serait-il pas temps de commencer à concevoir davantage la pêche comme moyen de promouvoir la vie. Dans une perspective où hommes, femmes et nature seraient vraiment pris en considération ?

La promotion de la vie (*nurturing*), nous l'admettons, relève de plus en plus, au plan social, du rôle des femmes dans la société. Alors qu'elles ont assuré avec soin la survie de l'humanité, les hommes, eux, ont pillé de façon impitoyable la nature et réalisent à présent qu'il y a des limites à une telle exploitation et à une telle croissance. Un modèle de développement souhaitable doit inclure la tâche de promouvoir la vie et dans les pêcheries cela implique de recréer et de respecter les écosystèmes aquatiques tout comme la vie dans sa globalité. Le cri pour la survie des travailleurs de la pêche aujourd'hui est un cri pour un nouveau modèle de développement, un modèle qui produira d'abord pour répondre aux besoins et non au superflu.

Les évolutions actuelles soulèvent de nombreuses questions à ceux qui soutiennent les travailleurs de la pêche. Quelles positions prenons-nous face à ces questions ? Et si nous adoptons une position comment agissons-nous au niveau international ?

Il est loin le temps où nous pouvions croire que les stratégies modernes de développement nous montreraient la voie qui permettrait de répondre aux besoins de survie de millions de personnes. Elles sont loin aussi les promesses de nos "hommes" et leurs prétentions à savoir ce qui est le meilleur pour le développement de notre planète.

Où mettons-nous réellement nos espoirs pour construire l'avenir ? Quelles devraient être nos priorités ?

Nalini NAYAK
Novembre 1989

L'aquaculture aux Philippines

NOUS SOMMES TOUJOURS LES PERDANTS

L'aquaculture - appelée aussi "révolution bleue" - induit un changement radical de mentalité et de comportement. Elle amène en effet, à passer du stade de la capture à celui de l'élevage et à contrôler, progressivement, les différentes phases du cycle de reproduction des organismes vivants en milieu aquatique. Il s'agit d'une évolution historique.

Cependant la "révolution bleue", développée à grande échelle et dans une perspective productiviste, entraîne aussi des répercussions graves sur l'environnement écologique et social.

Nous avons demandé à un pêcheur, Max-José Mendoza, président de l'organisation des pêcheurs *Bigkis Lakas* aux Philippines et à un coordinateur de projets à l'*Asian Social Institute* de Manille, Virgilio Cristobal, de nous donner leur point de vue à partir d'une évaluation du développement de l'aquaculture dans leur pays.

Samudra - L'aquaculture aux Philippines peut-elle être considérée comme un succès ou comme un échec ?

M.J. Mendoza - L'aquaculture, dans mon pays, peut être considérée comme un succès si l'objectif est de réaliser des profits commerciaux. Mais elle soulève de sérieux doutes si c'est avant tout le bien du pays qui est visé. En effet, on détruit les ressources naturelles à seule fin de réussir le développement de l'aquaculture.

Depuis que l'aquaculture est en vogue aux Philippines, seulement 10% des mangroves ont été épargnées. Aussi les pêcheurs artisans sont-ils condamnés à n'être que des travailleurs de l'aquaculture puisque ils ne peuvent pas se procurer le capital nécessaire pour la conversion de leur terre en bassins d'élevage.

Samudra - Quelles stratégies mettez-vous en œuvre avec vos organisations pour faire face à cette situation ? Et comment voyez-vous l'avenir dans ce contexte étant donné les contradictions qu'engendre la "révolution bleue" ?

M.J. Mendoza - Les pêcheurs artisans ont décidé de gérer eux-mêmes le développement de l'aquaculture dans les eaux communales qui leur sont réservées. Etant limités en ressources financières, ils ne pourront développer qu'une petite part de cette zone, contrairement aux grandes firmes capitalistes qui disposent de fermes marines de cent hectares et plus, équipées de propulseurs d'air électriques, etc...

Les travailleurs de la pêche artisanale exploiteraient seulement les zones qui sont déjà cultivées, conservant ainsi ces mangroves qui sont encore en bonne condition. Telle serait notre politique de gestion.

V. Cristobal - Les pêcheurs artisans encouragent la reforestation des mangroves. C'est le prix à payer afin que les crevettes continuent de vivre le long du littoral.

Samudra - Les pêcheurs ont-ils étudié cette question avec d'autres groupes tels que les fermiers et les écologistes ?

M.J. Mendoza - Il est difficile d'aboutir à une position unifiée avec d'autres groupes sur cette problématique à cause des contraintes différentes en termes de ressources et de disponibilité de temps.

L'aquaculture présente un problème plus grave pour les travailleurs de la pêche dans les estuaires là où la terre est la plus aisément convertible en bassins d'élevage. Cependant, les fermiers des environs ont, eux aussi, commencé à s'inquiéter par rapport au développement de l'aquaculture du fait de la pénétration d'eau salée sur leurs terres.

La culture intensive de crevettes exige entre vingt et trente pour mille de salinité. Parfois le contenu en eau de mer est excessif ce qui contraint les aquaculteurs à pomper de l'eau douce pour la diluer privant ainsi les fermiers d'une partie de leurs ressources en eau. C'est dire que les fermiers n'apprécient guère l'aquaculture intensive.

Samudra - Quels conseils aimeriez-vous livrer aux lecteurs de notre revue sur cette question ?

M.J. Mendoza - On ne devrait pas développer l'aquaculture dans le seul but d'exporter. Si on agit ainsi, alors que les demandes locales ne sont pas complètement satisfaites, le prix de l'approvisionnement en poisson pour les Philippines augmente indirectement. A présent, les capitalistes

gagnent des dollars, tandis que le pauvre peuple perd des protéines.

D'un autre côté, nous, travailleurs de la pêche, serions heureux de voir l'aquaculture se développer pour approvisionner les demandes locales.

Les pays industrialisés et les agences de financement devraient nous aider sans aggraver notre dépendance : à présent ils nous orientent vers les marchés qu'il faut approvisionner et nous dictent les lieux où nous devons acheter les moyens de production. De même ils nous disent à quels consultants et techniciens il faut faire appel (avec leur argent).

C'est ainsi que les travailleurs de la pêche se transforment en travailleurs des capitalistes.

V. Cristobal - On devrait également procéder à une rigoureuse évaluation de l'impact sur l'environnement au moment où le développement de l'aquaculture est planifié, spécialement en ce qui concerne les marais de mangroves.

Nous sommes toujours les perdants, en fin de compte, quand nos ressources naturelles sont détruites. Notre peuple devrait pouvoir générer du capital de l'intérieur de lui-même en vue de créer une technologie appropriée. Les organisations populaires locales ont la capacité de contribuer à cela.

Et tout ceci pourrait s'inscrire dans la perspective d'un développement harmonieux.

Recueilli par F. Bellec

LES DÉFIS DE LA "RÉVOLUTION BLEUE"

Les défis de l'aquaculture sont liés à la nécessité de rechercher un équilibre entre les capacités et la vocation propre de chaque région et de chaque groupe humain, les demandes du commerce extérieur et les engagements financiers. La "révolution bleue" ne devrait pas être une nouvelle forme d'exploitation des personnes, des ressources et des écosystèmes des côtes et des littoraux, mais plutôt une occasion de gestion rationnelle et intégrée de leurs potentialités dans la perspective d'assurer aux générations futures le droit de jouir des produits que la nature a accordés en patrimoine à leurs nations.

Hector Luis MORALES - sociologue chilien

Au Sénégal...

LA PIEUVRE REDEPLOIE SES TENTACULES

Au Sénégal des cargos japonais et coréens, appelés “bateaux-ramasseurs”, embarquent à bord quelques dizaines de pirogues sénégalaises traditionnelles avec leurs équipages -environ deux cents pêcheurs artisans - et les transportent vers des zones poissonneuses qui peuvent se situer au large de la Guinée ou du Libéria. Arrivés sur les lieux, les pêcheurs sont largués avec leurs embarcations à l’aide de grues. Le poisson, généralement de très haute qualité, est acheté aux pêcheurs à un prix dérisoire pour être ensuite expédié sur les marchés japonais, américains ou européens.

Ce n’est là qu’un des aspects des nouvelles stratégies mises en œuvre par les pays industrialisés pour répondre à la demande croissante de leurs populations en poissons frais et en espèces nobles. D’autres stratégies sont plus insidieuses mais tout aussi efficaces, Aliou SALL, sociologue et consultant des pêches au Centre de Recherche pour le Développement des Technologies Intermédiaires des Pêches (CREDETIP), nous montre ici comment les multinationales redéploient leurs tentacules.

Face à une demande croissante en poisson frais, au détriment du congelé, par le marché international (restauration, hôtellerie, etc...), les maîtres de ce marché ont pénétré le fin fond des plus petits villages de pêcheurs par agents interposés. Ces agents, qui sont des “locaux” autochtones, représentent le capital international au sein de ces villages. Comme j’ai l’habitude de le dire à mes plus proches amis, le capitalisme n’est plus symbolisé par un gratte-ciel localisé à Washington ou à New-York, équipé des plus performants ordinateurs. Il est chez le pêcheur, vit avec lui, boit le thé en sa compagnie et dort dans le même lit que lui.

Mythe du cloisonnement

La conception dualiste, longtemps défendue par les théoriciens, les techniciens et les administrateurs du développement, cache l’interférence et même la complémentarité de deux secteurs jugés antagonistes : la pêche artisanale et la pêche industrielle. L’idée d’une infériorité du secteur artisanal par rapport au secteur industriel ne résiste plus à l’analyse des faits. Au niveau de la commercialisation du poisson, les quantités provenant des unités artisanales et destinées au marché international permettent à présent de parler d’une dépendance du secteur industriel vis-à-vis du secteur artisanal.

Au Sénégal, le mythe selon lequel le secteur industriel (les bateaux) assurait l’approvisionnement en poisson de luxe des marchés locaux et du marché international, alors que l’artisanat travaillait exclusivement pour les marchés internes, s’est écroulé.

La demande croissante de poisson - ressource de plus en plus rare- et la concurrence entre acheteurs, soucieux d’accéder aux produits de la mer, contraignent ces derniers à établir des contrats avec les pêcheurs artisans pour un meilleur accès aux produits halieutiques. Il s’agit essentiellement de deux types de contrats se situant à deux niveaux d’implication différents.

Le premier niveau d’implication du marché international du poisson, dans le secteur jugé artisanal, se traduit en termes de pré-financement et d’octroi d’équipements appropriés pour un label de qualité. De nos jours, il est impressionnant de constater que la quasi-totalité des usines exportatrices de poisson approvisionnant les marchés euro-américains et asiatiques vivent à même les villages de pêcheurs.

Pour que les pêcheurs restent liés à elles, les usines intéressées par des espèces spécifiques désignent un agent salarié de l’usine, ou payé à la commission, qui joue le rôle principal d’intermédiaire. C’est lui qui distribue les crédits nécessaires à l’armement du pêcheur et à ses frais de fonctionnement. Plus impressionnant encore, c’est lui qui approvisionne les pêcheurs en caisses frigorifiques de polystyrène. Ces caisses remplies de glace sont fournies aux pêcheurs effectuant des sorties n’excédant pas sept heures, sur des pirogues de sept à huit mètres. Cela assure une très bonne qualité du produit. Il s’agit essentiellement d’espèces très prisées en Europe comme la daurade. Le poisson ainsi débarqué est prêt à l’exportation car déjà conditionné à bord de l’unité de pêche traditionnelle.

Une spécialisation excessive

Ces pratiques se sont très vite développées au niveau des villages de Kayar, Yoff, Soumbédioune, Joal et Mbour pour ne citer que ceux-là. Les intermédiaires touchent des marges bénéficiaires très élevées, le pêcheur étant le plus lésé et ne sachant même pas à quel prix est vendu ce poisson au consommateur européen ou asiatique. Lors du passage d'une délégation de pêcheurs sénégalais à Bruxelles, l'un d'entre eux, originaire de Saint-Louis fut ébahi de voir le prix exorbitant auquel était vendu une seule daurade. Dès son retour dans son village d'origine, les représentants des usines en ont entendu parler !

Au Sénégal, les agents représentant des usines de traitement des plus modernes, dotées même d'un armement, sillonnent les plages munies de leurs camions. Ce type de développement de la pêche artisanale n'est pas sans effet sur les pêcheurs et leurs communautés. En effet, les contrats entre les patrons des usines et les pêcheurs entraînent plusieurs conséquences.

Tout d'abord une spécialisation, progressivement exclusive, sur une espèce d'exportation. Il arrive qu'un pêcheur qui a déjà contracté un prêt auprès d'une usine et qui, au préalable, utilisait plusieurs techniques tout au long de l'année, se concentre sur l'espèce demandée par son prêteur (usiné) pour rembourser le crédit. Le remboursement est effectué suivant un retrait à la source : sur chaque kilogramme livré, un pourcentage est retenu par le prêteur-acheteur.

Ensuite, cela entraîne un accès très difficile au bon poisson pour les populations de la côte, à commencer par les pêcheurs eux-mêmes. Le bon poisson est devenu trop cher pour les populations locales pour des raisons liées aux pratiques des usines. Celles-ci, en effet, contraignent les pêcheurs à leur livrer le poisson en le payant plus cher et en leur octroyant des crédits.

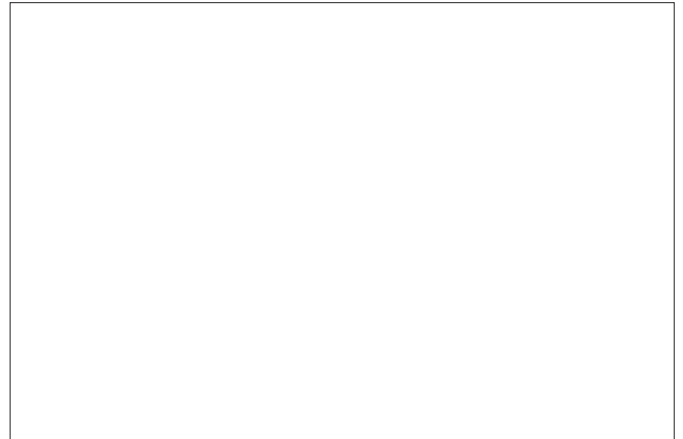
Cette pratique entraîne une rareté du poisson en tant que ressource de la mer. Dans certaines zones de pêche, les crédits accordés par les usines aux pêcheurs et les types de contrats que cela crée poussent les pêcheurs vers la capture d'espèces n'entrant pas dans les habitudes alimentaires des populations de la côte. C'est le cas de la poulpe, de la seiche, de la sole et surtout les requins dont les ailerons très prisés par l'Asie sont recherchés avec toute la précision que cela implique de la part des pêcheurs.

De nos jours, il est devenu inquiétant de voir des communautés de pêcheurs débarquer pendant leur saison, des tonnages impressionnants de poulpe (à Mbour par exemple), et de requins (Kafountine) quitte à modifier leurs habitudes de capture. Or une espèce comme la poulpe ne peut être consommée par un Sénégalais, à moins qu'il ait appris à en manger ailleurs...

Enfin, ces contrats entraînent une marginalisation des femmes traditionnellement tenantes de la commercialisation. Les équipements (filets à requin) étant livrés par les usiniers, les femmes confrontées à des problèmes d'accès au capital voient leur rôle socio-économique sapé par de nouveaux opérateurs économiques plus solvables. En effet, la femme de pêcheur, qui était la première intermédiaire (maillon) de la chaîne, est définitivement exclue dans certaines zones et remplacées par les agents.

Les "bateaux-ramasseurs" prennent parfois la fuite !

Le deuxième niveau d'interférence correspond à l'avènement des "bateaux-ramasseurs". Face à des problèmes d'accès à la ressource et de rentabilité de leurs capitaux, de gros bateaux de type "cargo", appelés "bateaux-ramasseurs", embarquent une trentaine d'unités artisanales ayant chacune en moyenne six à huit membres d'équipage. Ces bateaux - il est important de le préciser - ne pêchent pas mais se contentent de transporter les pêcheurs artisans vers des zones poissonneuses que ces derniers connaissent mieux.



Les "bateaux-ramasseurs" embarquent une trentaine d'unités artisanales de ce type avec leurs membres d'équipage.

(Photo : F. Bellec)

Arrivés sur les zones, les pêcheurs sont largués avec leurs embarcations à l'aide de grues pour réaliser leur travail sur un rayon de zéro à quinze kilomètres à partir du bateau ancré. Les marées durent généralement quarante jours loin du pays d'origine. En effet, certains de ces bateaux vont jusqu'au large de la Guinée Conakry, du Libéria, de la Guinée-Bissau, etc... Ces pratiques engendrent des conséquences similaires à celles des contrats entre propriétaires d'usines et unités artisanales.

En effet, les "bateaux-ramasseurs" collectent des prises non déclarées, privant les pays côtiers de leurs ressources en poisson. A cela vient s'ajouter l'exploitation des pêcheurs artisans travaillant avec eux et leur livrant du poisson de très haute qualité à vil prix (150 FCFA le kg, soit 0,5 dollar).

Outre ces problèmes évoqués, l'insécurité des pêcheurs travaillant avec les "bateaux-ramasseurs" est aujourd'hui plus que préoccupante. En effet, embarquant à bord de ces bateaux sans contrat écrit ni couverture de leurs administrations respectives, les pêcheurs travaillent à risque. Combien de fois, en effet, des "bateaux-ramasseurs", après avoir collecté leurs produits ont pris la fuite? Il y a environ six à sept mois, lors d'une marée, des pêcheurs sénégalais originaires de Kayar, amenés à pêcher dans les eaux libériennes, ont été arrêtés et emprisonnés par la marine de ce pays. Dès leur arrestation, le bateau s'est enfui dégageant toute responsabilité et mettant ainsi les familles de ces pêcheurs, restées au village, dans une situation d'angoisse terrible.



Les maîtres du marché international ont pénétré le fin fond des plus petits villages de pêcheurs.

(Photo : F Bellec)

Après son exploitation à terre et en mer, le pêcheur artisan se trouve de nouveau pris dans la spirale infernale du capitalisme international talonné par la hantise de la course effrénée vers le profit. Les responsables du problème sont bien évidemment multiples.

Chez les populations les plus démunies de notre planète et encore plus chez les pêcheurs, un problème fondamental demeure : celui du manque d'informations sur leur environnement et l'ignorance de leurs droits les plus élémentaires.

En réalité, l'Occident et l'Afrique vivent des situations opposées. Alors que l'Afrique -et plus particulièrement

ses pêcheurs- reste sous-informée, l'Europe, elle, souffre d'une nouvelle maladie appelée la "sur-information" et se trouve confrontée au problème du choix de ces informations. En ce qui nous concerne, en Afrique, et plus particulièrement en ce qui concerne les pêcheurs sénégalais, les impératifs de développement doivent porter, moins sur une conception finaliste de projets et de financements, d'après le schéma classique, que sur l'information et l'éducation des populations de pêcheurs à propos de leurs droits les plus fondamentaux.

Aliou SALL

L'avenir des travailleurs de la pêche

NOUS SOMMES DES PHARES SUR LA MER

Il est pêcheur et président de la plus importante organisation nationale de travailleurs de la pêche artisanale du Chili ⁽¹⁾. Une fédération de syndicats, née en 1986, qui regroupe aujourd'hui quelque cent associations de base dans tout le pays. Humberto Chamorro-Alvarez nous parle ici des énormes défis qui se posent à la profession et des moyens d'y faire face ⁽²⁾.

Nous devons affirmer, clairement, que notre profession est confrontée à d'énormes défis qui peuvent l'amener, à moyen terme, à disparaître. Et notre responsabilité est de faire connaître les valeurs que nous représentons et les dangers qui nous guettent pour l'avenir et pouvoir ainsi chercher globalement les solutions en vue d'assurer un futur raisonnable aux millions de pêcheurs qui, sur les continents, travaillent quotidiennement en mer, sur les lacs, les fleuves et les lagunes de notre planète.

Afin que la démocratie soit respectée

L'avenir des pêcheurs artisans du monde entier peut-être compromis si, par malheur, nous n'engageons pas une lutte sérieuse pour la défense des ressources et pour la survie de notre profession.

Je suis pêcheur artisan et chaque matin de très bonne heure je "prends la mer" sur une petite embarcation de six mètres, équipée d'un moteur hors-bord et de deux palangres préparées pour la pêche au merlu et autres poissons démersaux. Mais dans le même temps, je suis, depuis dix ans dirigeant d'une organisation syndicale qui compte deux cent cinquante associés, tous pêcheurs. Grâce à nos luttes, nous avons obtenu la construction d'une infrastructure de base, nous avons notre service de Bien-être et de Santé, nous engageons nos médecins et nous payons des subsides à nos malades, nous enterrons nos défunts dans notre propre cimetière. Pour cela nous avons dû acquérir une grande discipline, répartir les travaux en commissions incluant diverses responsabilités et partager nos engagements. Notre pêche est assurée par quatre-vingt embarcations et sa production donne du travail à environ mille personnes et de la nourriture pour la ville de Valparaíso.

En 1985, suite à l'invitation d'une Université, nous avons lancé l'idée de créer une organisation nationale des

pêcheurs chiliens. C'est ainsi que nous avons mis en place une commission spéciale et un Congrès national s'est tenu en novembre 1986 avec la participation de soixante quatorze organisations de base. Nous avons créé CONAPACH, destiné à devenir l'organisme représentatif de la profession et une longue lutte a commencé pour consolider les organismes régionaux. Un deuxième Congrès a eu lieu en 1988 et nous avons actuellement huit organismes régionaux, avec plus de cent associations de base dans tout le pays. CONAPACH est en lutte pour défendre les pêcheurs chiliens et pour obtenir une présence réelle au niveau des décisions afin que la démocratie soit respectée. CONAPACH a combattu fortement contre un projet de loi sur la pêche qui était véritablement contre les intérêts des pêcheurs et du pays.

Cette expérience nous montre l'importance que représente, pour nous, pêcheurs artisans, le fait de créer des emplois, de fournir de la nourriture de bonne qualité, de réaliser des apports aux économies régionales et nationales. En tant que pêcheurs, nous sommes également des phares sur la mer car nous détectons les dangers qui guettent les diverses ressources. Nous savons que la pollution des villes, des industries, des mines et de l'agriculture est très forte dans de nombreux pays et qu'elle affecte la vie et les espèces marines qui sont les ressources de notre activité.

Autonomie ou soumission

Nous souffrons d'une grande dispersion due au fait que nous vivons généralement loin des centres urbains, près des côtes, sur les rives des fleuves et des lacs ; parfois nous vivons éloignés de nos villages. Nous sommes entourés par la nature et nous nous réjouissons de cet avantage mais en même temps nous souffrons de la carence des services pour satisfaire nos nécessités. Cette dispersion est plus grave encore quand elle affecte la forma-

(1) CONAPACH - Conseil National des Pêcheurs Artisans du Chili.

(2) L'essentiel de ce texte a fait l'objet de l'intervention de H. Chamorro-Alvarez à la Conférence internationale de Bangkok (Thaïlande - janvier 1990). L'intégralité de l'intervention se trouve dans Samudra-Dossier n° 3.

tion d'organisations représentatives et qui luttent pour la défense des droits et la recherche de solutions aux problèmes et aux besoins de nos familles et de notre profession.

Comme pêcheurs, nous sommes, de ce fait, souvent **marginalisés** et nous ne bénéficions pas normalement des avantages de l'éducation, de l'habitat, de la santé, de la communication et de la culture. Ces avantages de la société moderne ne nous parviennent pas aisément. Le problème ne réside pas dans la carence de ces services car finalement on peut trouver des solutions, mais notre marginalisation est plus profonde puisque nous ne sommes pas pris en compte lorsqu'il s'agit de participer aux décisions qui affectent nos propres activités.

Pêcheurs, nous sommes énormément **dépendants** des créanciers, des commerçants, des hommes politiques locaux et des dirigeants des organisations sociales et parfois religieuses. Dans de nombreux cas, nous avons hypothéqué non seulement nos biens mais aussi notre dignité et notre avenir.

Nous nous trouvons confrontés à une très importante série de **contradictions** que nous devons clarifier pour savoir finalement qui sont nos amis et qui sont nos ennemis. D'une part, nous sommes placés devant la contradiction qui existe entre la ville et la campagne et, de ce fait, entre les valeurs de la tradition et les valeurs du modernisme. Nous sommes souvent des paysans, nous vivons à la campagne, nous pensons et agissons comme des paysans, mais dans le même temps nous intégrons des valeurs et des techniques modernes et nos produits pénètrent dans les réseaux du commerce mondial. A cause de cela même nous sommes, dans la plupart des cas, victimes de nombreuses conséquences dues aux mauvaises conditions que les pays dits du Nord font subir aux pays du Sud. Dans les pays sous-développés, nous sommes souvent exploités du fait des mauvaises relations à l'intérieur du commerce international imposées par les pays développés. Il est difficile de savoir quand les pays développés sont nos amis et quand ils sont nos ennemis.

Il est indispensable d'aller de l'avant, sans se décourager, pour rechercher la solution de nos problèmes et construire notre avenir. Les défis nous les connaissons déjà : autonomie ou soumission. Et l'élément caractéristique de la vie d'un pêcheur c'est justement sa liberté, son indépendance pour affronter les problèmes et la profession.

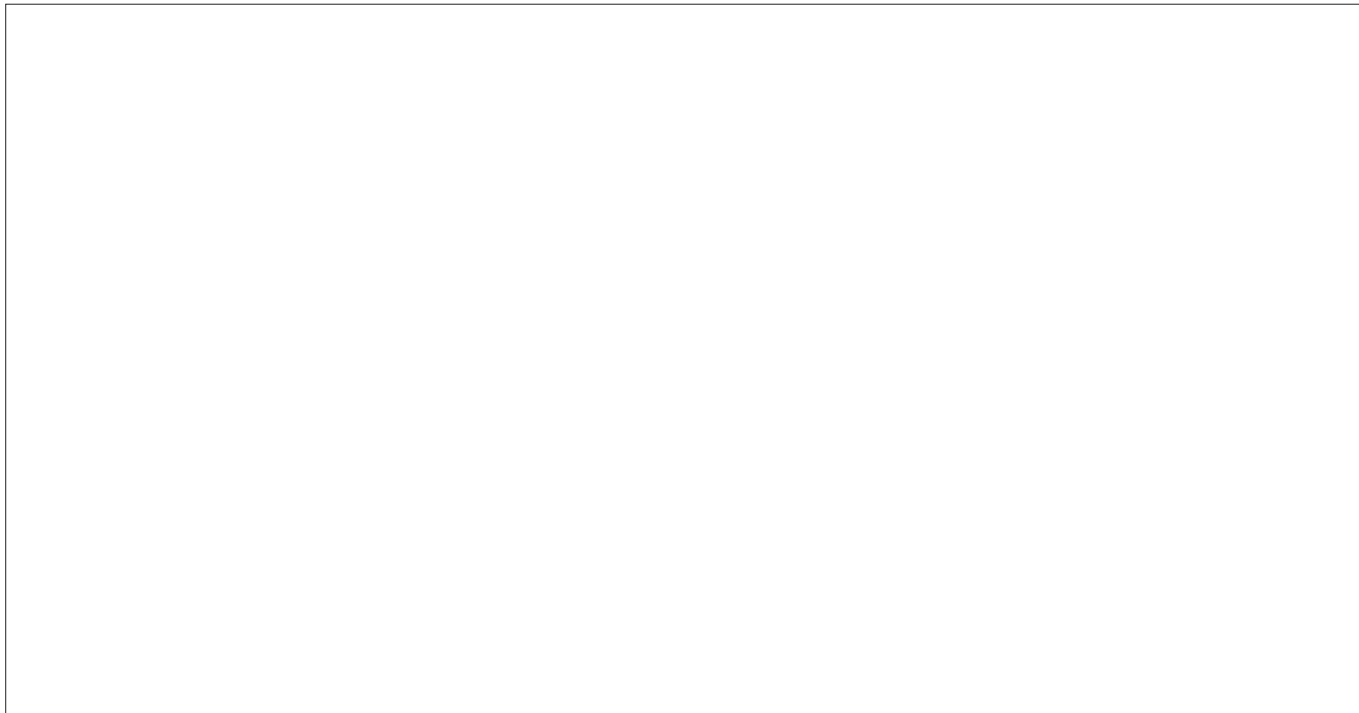
L'organisation doit conduire au développement

Sans une organisation solide, de la base jusqu'aux structures régionales et nationales, rien ne pourra se réaliser de bien pour notre avenir de pêcheurs et celui de nos familles. Mais l'organisation doit naître à partir de nous-mêmes, elle doit être la nôtre, sans dépendance ou intervention externe ; les décisions nous devons les prendre librement et en toute autonomie. Seuls ceux qui sont pêcheurs peuvent participer à nos organisations.

L'organisation autonome est l'unique et grande condition pour construire notre avenir et pour être en capacité d'affronter nos ennemis. A partir de l'organisation nous saurons qui sera avec nous et qui sera contre nous. Nos organisations doivent être profondément démocratiques et le respect entre nous très profond. Mais notre participation doit être aussi très responsable. Nous devons accomplir nos engagements. Nous ne pouvons pas corrompre nos organisations par notre propre corruption ou nos propres défauts. Les organisations doivent répartir le pouvoir et faire participer l'ensemble des adhérents à des commissions de divers types.

L'organisation interne et autonome doit être orientée vers le développement. Les donations, les aides des gouvernements ou des organisations non gouvernementales, voire tout l'or du monde, ne sauraient acheter une organisation. Notre organisation peut néanmoins nous entraîner dans la spirale du développement. A partir du moment où nous disposons d'une organisation solide, nous pouvons ouvrir la voie à un développement culturel, puis à un développement social.

Nous nous initierons aux nouvelles technologies et nous récolterons une croissance économique. Mais, en tout premier lieu, nous devons posséder une organisation autonome, la nôtre. Grâce à elle, nous pourrions avancer et obtenir des avantages sociaux, techniques, économiques et culturels. Avec cet ensemble, nous arriverons à notre développement. Beaucoup croient que des plans et des programmes d'aide extérieur peuvent apporter le développement. On a pourtant vu comment des millions de dollars venus de banques ou d'agences extérieures se sont perdus en chemin, là où il n'y a pas eu de véritable organisation autonome.



Nous détectons les dangers qui guettent les diverses ressources

(Dessin: Gilles Moreau)

Nous devons prendre soin de nos ressources

L'avenir de l'organisation et du développement interne est conditionné aussi par la survie des ressources marines et aquatiques en général. Pourtant, les ressources sont en danger. De nombreuses nations ont construit des flottes de pêche ou passé des accords pour extraire les ressources qui existent en grandes quantités dans les lagunes côtières. D'autre part, la pollution que nous avons déjà signalée affecte la survie des poissons, mollusques et crustacés. De leur côté, les expérimentations nucléaires dans le Pacifique mettent en danger la qualité de l'eau et concentrent des éléments radioactifs dans les espèces marines. Dans la mer tout communique et, de ce fait, tout est en danger.

Au cours des prochaines années, nous nous attendons à des changements importants dus au réchauffement de la terre par les effets de serre causés par l'émission de gaz et la rupture de la couche d'ozone. Ces changements affecteront la vie marine et nous ne devons pas tarder à signaler le genre de problèmes qui commencent à se manifester à travers les changements de température et les pluies.

L'attention aux ressources signifie aussi que nous commençons à être, sérieusement, des "cultivateurs" ou des aquaculteurs, dans la mesure de nos possibilités. Cela se concrétise principalement quand les ressources s'épuisent. Nous devons veiller sur nos ressources et être en étroit contact avec les scientifiques qui peuvent travailler et échanger leurs connaissances avec les nôtres pour initier des élevages de poissons, des cultures d'algues et de coquillages.

Notre participation doit être réelle et pas nécessairement favorable aux structures des pouvoirs établis. Si nous pouvons compter sur une organisation autonome et un développement interne et soutenu, spécialement dans le secteur économique, les autorités doivent nous écouter et nous donner la capacité d'exposer nos motifs d'inquiétude et nos demandes. Telle a été l'expérience des pêcheurs de quelques pays développés comme la France, le Japon, la Norvège, le Canada ou les organisations de pêcheurs sont respectées et respectables. On leur donne la possibilité de discuter les lois et celles-ci protègent leurs droits face aux industriels, aux commerçants et devant les autres instances du pays.

Les pêcheurs sont engagés sur un chemin semé d'espérance et nous ne pouvons pas, en tant que dirigeants, décevoir les attentes de millions de compagnons pêcheurs qui se trouvent dispersés à la surface des cinq continents. L'avenir sera nôtre dans la mesure où nous le construirons nous-mêmes avec l'aide solidaire de ceux qui sont avec nous, chercheurs et techniciens.

Il ne tardera pas à arriver le jour où, d'une seule voix, s'exprimera la clameur de tous les membres de notre profession au sein d'une organisation internationale et autonome des pêcheurs et des travailleurs de la pêche.

Humberto CHAMORRO-ALVAREZ

DE TAIWAN A LA COLOMBIE EN PASSANT PAR LE PORTUGAL...

Taïwan : les mers bleues tachées de sang

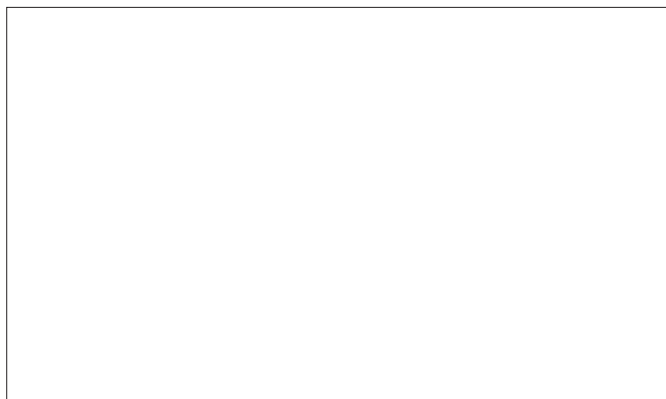
L'an passé, dans les eaux australiennes, quatre meurtres ont été perpétrés à bord d'un bateau de pêcheurs taïwanais, le Dong Chun. Selon Yu Tianshou et les autres accusés, les hommes d'équipage furent amenés à tuer le capitaine et les officiers parce qu'ils ne pouvaient plus supporter les mauvais traitements qu'ils subissaient. Ainsi quatre corps furent jetés par dessus bord. L'événement fit beaucoup de bruit en Taïwan et à l'étranger.

Récemment, la Section des Pêches du Département de l'Agriculture a eu connaissance d'un autre cas. Un membre d'équipage a perdu la vue suite à un mauvais traitement de la part des officiers d'un bateau de pêche. Les recherches faites par des journalistes ont révélé que ce genre de violence est quotidien dans le travail à bord des bateaux de pêche taïwanais. Seul le degré de violence diffère. Le cas du Dong Chun et de celui que nous rapportons ici ne sont que quelques aspects du versant "noir" de l'industrie de la pêche en Taïwan.

Zeng Canze, 35 ans, embarquait en mai dernier à bord d'un bateau de pêche hauturière, le Yi Man 3 de Kaoshiung, par l'intermédiaire d'une agence de recrutement de Taipei. C'était son premier embarquement. Six mois plus tard, il rentrait chez lui l'œil gauche perdu, le droit n'ayant plus qu'un tiers de vision (et cela après opération), quatre dents arrachées, la lèvre supérieure fendue et le corps couvert d'évidentes cicatrices.

Après des tentatives infructueuses pour travailler dans la compagnie de pêche et l'impossibilité de dépister les officiers du bateau qui l'avait blessé, Zeng saisit le Département de l'Agriculture et le journal du Centre des Pêcheurs (Presbyterian Church in Taïwan), Zeng a raconté son expérience terrifiante au journaliste, de son lit de la section ophtamologique de l'hôpital universitaire de Taïwan.

Il décrit comment les officiers du navire avaient pris l'ha-



*Les souffrances de ces hommes se déroulent en mer
et de ce fait la société n'y prête pas attention.*

bitude de battre les six ou sept nouveaux membres d'équipage à chaque embarquement. Ils avaient ainsi cassé le bras d'un homme et un autre faillit mourir d'une perte de sang. Les officiers les battaient régulièrement à coup de barre de fer. Zeng perdit son œil gauche d'un coup de fouet asséné par le second capitaine du bateau.

Bien que ce cas fasse actuellement l'objet d'une enquête de la part de la Section de Pêche du Département de l'Agriculture, pendant longtemps les officiels avaient partie liée avec les armateurs. Aussi Zeng Canze aura probablement du mal à obtenir quelque appui de la part des bureaucrates. Il devra aller à la Cour et poursuivre en justice les gens qui l'ont blessé. Mais ensuite, il ne pourra pas s'offrir l'énorme dépense que représente un procès.

Les coups violents que Zeng a reçu sur le bateau sont peut-être un exemple des cas de maltraitement des équipages à bord des navires de pêche. Mais si l'on considère les tueries à bord du Dong Chun, mentionnées au début de cet article, et d'autres cas, on peut constater que l'affaire Zeng n'est certainement pas un cas isolé comme l'affirment les officiels. Cette sorte d'échantillon est significative d'une crise qui couve dans l'industrie de la pêche hauturière en Taïwan, et dans un contexte de négligence de la part des officiels et de répression par les armateurs. Ce problème n'a jamais été pleinement mis en lumière.

Yvonne Lin, qui a travaillé pendant deux ans comme conseillère des pêcheurs, fait des recherches de cas sur la communauté de pêche de Kaoshiung. A partir de la profonde expérience qu'elle a de la situation dans laquelle se trouvent les équipages de pêche elle dit : "Après tout, la vie de ces hommes en mer est très éloignée de la vie de la société à terre. Leurs souffrances se déroulent en mer et de ce fait le grand public n'y prête pas attention".

Des leaders de la pêche sénégalaise rencontrent des pêcheurs canadiens

Deux pêcheurs sénégalais, Mrs Dao Gay et Malic Gueye, respectivement de Kayar et de St-Louis au Sénégal, ont assisté à la 14^{ème} Convention annuelle de l'Union des Pêcheurs Maritimes (MFU) qui s'est tenue à Moncton dans le New-Brunswick au Canada du 9 au 11 février 1990. Les deux pêcheurs sénégalais ont participé à cette rencontre au nom du Collectif National des Pêcheurs Sénégalais (CNPS), une association professionnelle en plein essor.

Le MFU et le CNPS sont des organisations contrôlées par les pêcheurs côtiers eux-mêmes. Ils ont commencé à établir des contacts réciproques par l'intermédiaire de deux membres du Collectif international d'appui aux travailleurs de la pêche (ICSF) : Aliou Sall du Sénégal et Michael Belliveau du Canada. Le premier avait précédemment rendu visite à l'Union des Pêcheurs Maritimes en 1988 et le second avait participé à une réunion avec des pêcheurs sénégalais en

Afrique en 1987. Les deux organisations de pêcheurs ont reconnu et continuent de reconnaître mutuellement qu'elles disposent de bases pour une solidarité à long terme dans leurs efforts respectifs pour la défense et le développement des pêches littorales et côtières.

Dao Gay et Malic Gueye ont participé à toutes les sessions de la Convention annuelle et ont pu disposer d'un temps en session plénière pour présenter leur organisation et leurs pêcheries. Ils ont établi d'excellentes relations avec de nombreux pêcheurs et ont participé à la visite de zones de pêche très diverses dans la partie nord-est du New-Brunswick et le sud-ouest de Nova-Scotia. Ils ont pu passer une journée en mer et participer à la pêche au homard avec Graeme Gawn, un pêcheur, membre du MFU, et une autre demi-journée au Complexe gouvernemental des pêches à Halifax.

Leur visite coïncidait justement avec un rassemblement historique qui avait lieu au port de Canso où les pêcheurs, les travailleurs des usines et les supporters syndicaux de toute la province protestaient contre la fermeture de l'usine à farine de poisson de la ville - principale pierre d'angle de l'activité économique - par le groupe géant de la pêche, le National Sea Products Ltd. Ce fut une occasion irremplaçable de toucher du doigt les problèmes auxquels sont confrontés les communautés côtières du Canada, conséquences de la crise des ressources.

Cet échange a été possible grâce à l'aide financière de l'organisation non gouvernementale "Développement et Paix" (Canada) et le "Comité Atlantique du Conseil Canadien pour la Coopération Internationale".

Les leaders sénégalais ont invité à leur tour l'Union des Pêcheurs Maritimes (MFU) à participer à leur première Convention Annuelle et il sera prévu à ce moment-là de développer des relations de travail concrètes et durables.

Pacifique Sud : Les murs de la mort sont toujours là

Qui ne se souvient de la violente protestation l'an dernier des Etats du Pacifique et de leur "Forum Fisheries Agency", un organisme regroupant seize d'entre eux, à l'encontre des navires de pêche japonais, coréens et taïwanais et leurs pratiques dévastatrices de la faune marine? Celles-ci consistaient - et consistent toujours hélas - à utiliser des filets maillants dérivants en nylon, d'une longueur variant entre trente et soixante kilomètres sur une profondeur de dix mètres, pour pêcher le thon germon - appelé encore albacore - dans les eaux du Pacifique Sud (voir Samudra Revue n° 2 - p. 20).

Le "Forum Fisheries Agency", tout comme divers instituts nationaux de recherche, a fourni des données scientifiques diverses espèces de poissons, ainsi qu'aux cétacés et aux oiseaux marins, cette nouvelle technologie de pêche. Certains scientifiques ont déclaré que ce type de pêche risquait d'épuiser complètement les stocks d'albacore dans le Pacifique Sud d'ici deux ans si aucune intervention n'était expressément formulée.

Au mois de janvier de cette année, on apprenait que le Japon avait cédé à la pression internationale et avait décidé d'appuyer le projet de résolution des Nations Unies. Que dit exactement ce projet ? L'assemblée générale recommande

à tous les membres de la communauté internationale, compte-tenu de leur responsabilité dans la conservation et la gestion des ressources vivantes de la mer, et tel que le prescrit le Droit de la mer, d'accepter *"un moratoire sur la pêche au filet dérivant pélagique de grande échelle, en haute mer, à partir du 30 juin 1992..."* Ce moratoire devra être précédé d'une étude statistique réalisée par les parties de la communauté internationale concernées et portant un intérêt à la sauvegarde de la ressource dans la région.

Le projet demande qu'une *"action immédiate soit prise pour réduire progressivement les activités liées à la pêche au filet dérivant pélagique dans le Pacifique Sud conduisant à la cessation de telles activités au plus tard le 1^{er} juillet 1991. Ceci doit être considéré comme une mesure intermédiaire jusqu'à ce que des dispositions de conservation et de gestion appropriées pour les ressources de thon albacore dans le Pacifique Sud soient conclues par les parties concernées"*. (Draft resolution submitted at the General Assembly of the United Nations - 11 December 1989)

Ce projet de résolution des Nations Unies n'est pour l'instant qu'un projet, résultat d'un difficile compromis entre Etats. Il demeure relativement vague et ne sera sans doute adopté qu'après une étude scientifique préalable, condition imposée par les Japonais lors des négociations. Mais ce qui est plus inquiétant encore c'est que l'application n'aura lieu qu'au 1^{er} juillet 1991 en ce qui concerne la région Pacifique Sud et le 30 juin 1992 en ce qui concerne l'ensemble des eaux territoriales. Ce qui signifie, si l'on s'en tient aux déclarations de certains scientifiques, que les mesures risquent d'arriver trop tard. Les stocks de thon albacore seront alors épuisés.

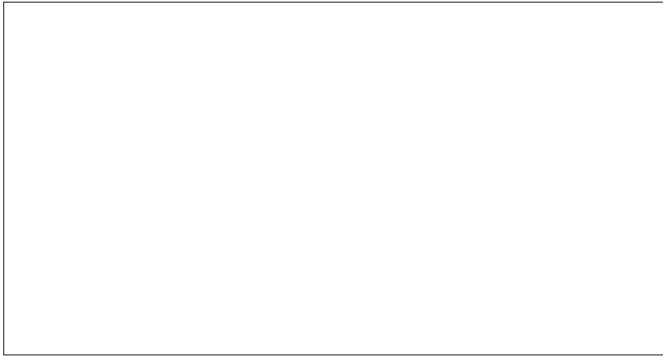
Dans le prolongement de cette résolution, le "Forum Fisheries Agency" a décidé d'élaborer une Convention sur la gestion du thon germon dans toutes les eaux car le texte proposé aux Nations Unies ne touche pas les Zones Economiques Exclusives (ZEE), il s'en tient aux eaux territoriales.

Des conflits ont aussi surgi à ce sujet dans l'Atlantique, entre l'Espagne et la France par exemple, bien que les pratiques et l'usage de filets dérivants ne soient pas comparables à ceux du Pacifique. La Communauté européenne envisage d'apporter une réglementation visant l'interdiction des filets en question pour la pêche des thonidés, des marlins et des espadons. Mais cette mesure risque de ne couvrir que la zone atlantique et laissera libre cours à tous les excès en Méditerranée.

Il est évident que l'usage des filets dérivants va d'abord à rencontre des intérêts des pêcheurs artisans car ce sont des modes de pêche qui constituent des obstacles aux mouvements des poissons. Les principales victimes sont les petits, une fois de plus, et malheureusement leurs voix ont du mal à se faire entendre dans les instances internationales.

Une première au Portugal : rencontre entre pêcheurs et parlementaires européens

Le 3 février 1990, à Aguda près de Porto (Portugal), une rencontre a eu lieu entre députés du Parlement européen, membres de la sous-commission pêche de la Communauté européenne et professionnels de la pêche artisanale locale.



Aider à la formation des jeunes pêcheurs

Il est apparu important aux travailleurs portugais de la pêche de pouvoir dialoguer avec les euro-députés du fait que les principales décisions sur la pêche et la mer sont prises par les instances de la Communauté européenne. Connaître ces décisions et exposer leurs problèmes furent au centre des préoccupations des pêcheurs au cours de cette réunion.

La rencontre avait choisi comme thème de réflexion : la *"Pêche artisanale : quel avenir ?"* Une centaine de participants, répartis comme suit, ont échangé et débattu durant une journée entière :

- ☐ 40 pêcheurs et patrons-pêcheurs de 18 ports et plages du Portugal et des Açores.
- ☐ 13 chercheurs, formateurs et professionnels d'appui aux pêcheurs.
- ☐ 15 délégués de syndicats ou de la Mutuelle d'Assurance.
- ☐ 6 élus locaux.
- ☐ 2 députés au parlement portugais.
- ☐ 3 députés européens.
- ☐ le directeur national de l'Apostolat de la mer.

L'accueil fut assuré par des pêcheurs d'Aguda, la préparation et le secrétariat des séances par un groupe de participants au Symposium de Lisbonne (juin 1989). Ce groupe se rencontre régulièrement depuis le Symposium et comprend des membres de la Mutuelle d'Assurance des pêcheurs, des Syndicats du Secteur des Pêches, des chercheurs, des techniciens d'appui et des membres d'Oikos (ONG portugaise).

Le débat proposé par ce groupe s'articulait autour de cinq points :

- ☐ appui de la Communauté européenne à la pêche artisanale.
- ☐ développement intégré des communautés de pêcheurs ; la nécessité d'une politique sociale.
- ☐ écologie et développement.
- ☐ hygiène et sécurité.
- ☐ cas spécifique des régions de Madère et des Açores.

La qualité et le niveau des questions posées par les participants a fait dire au président de la circonscription locale que jamais il ne serait imaginé que des pêcheurs puissent se réunir avec autant de dignité. Tous les participants étaient là à titre personnel, seule l'Association des patrons pêcheurs du Nord (Povia do Varzim) est intervenue en tant que groupe.

La presse régionale et les radios locales ont bien couvert la rencontre.

Le rapporteur du document qui est l'origine de la décision du Parlement européen de reconnaître et de protéger la "petite pêche artisanale" (Mr Vasco Garcia) a permis, par son intervention, de mieux faire comprendre pourquoi cette délibération du Parlement n'a pas encore été adoptée par la Commission économique. Cette Résolution vise non seulement la reconnaissance d'un secteur de la pêche artisanale, représenté par des bateaux de moins de neuf mètres, pratiquée près des côtes, à échelle individuelle ou familiale et d'une grande importance locale, mais aussi la préservation du milieu maritime.

Cette proposition du Parlement européen vise l'attribution d'aides substantielles à l'installation de jeunes pêcheurs, à leur formation professionnelle, à la retraite de vieux pêcheurs, au soutien des associations et coopératives de pêcheurs, au financement de mutuelles ou caisses de crédit et surtout à la reconnaissance d'une politique intégrée en vue de la valorisation humaine, sociale et culturelle des communautés de pêcheurs. De quoi changer les courants dominants au Commissariat aux pêches de la Communauté européenne ! La majorité des personnes présentes entendait pour la première fois parler de cette perspective nouvelle : voir un jour la pêche artisanale locale être reconnue et protégée par la Communauté européenne.

Mr Miranda da Silva, connu pour ses nombreuses interventions au Parlement européen en faveur de la pêche artisanale a émis l'idée d'une rencontre entre professionnels de ce secteur au niveau européen. Selon lui, ces contacts entre pêcheurs de divers pays peuvent permettre de faire face aux décisions supra-nationales mais aussi régler les conflits "entre pays" ou entre bateaux de régions frontalières.

Un autre point intéressant du débat a porté sur la constatation que les pêcheurs n'ont pas accès aux études et données de la recherche que l'administration des pêches possède. Et que, de leur côté, les chercheurs ne peuvent mener les études qui leur semblent opportunes par manque de moyens ou d'approbation hiérarchique. D'autre part, les études auxquelles le pouvoir politique fait appel pour justifier ses décisions ne sont pas toujours connues. D'où le soupçon sur l'existence ou les limites de ces connaissances qui doivent guider les décisions à prendre. M^{me} Renée Conan, parlementaire européenne, a fait remarquer que le problème se posait de la même manière à l'échelle des décisions communautaires.

D'autres questions furent abordées, en particulier celles de la pollution marine, de la gestion de la ressource, de l'existence d'une zone maritime de six milles réservée pour la pêche artisanale, du sauvetage en mer, etc...

Il n'est pas prévu, pour l'instant, de suites à ces débats mais les participants espèrent qu'une fois l'information communiquée aux pêcheurs, ceux-ci se mobiliseront pour soutenir et faire appliquer la Résolution parlementaire. Il en va non seulement de l'intérêt des pêcheurs portugais mais de celui des pêcheurs des autres Etats européens.

Ile Maurice : quand les travailleurs de la pêche prennent l'initiative

En novembre 1989, L'Association des Pêcheurs Professionnels de l'Ile Maurice (APPIM), qui regroupe six cent pro-

fessionnels sur deux mille cinq cent pêcheurs a organisé un Séminaire sur l'avenir de la pêche artisanale. Il apparaissait en effet que la majorité des pêcheurs de l'île ressentait une vive inquiétude quant à leur futur.

Quatre thèmes de réflexion avaient retenu l'attention des pêcheurs :

- ☐ les problèmes de pollution
- ☐ la pêche frauduleuse
- ☐ la sécurité en mer
- ☐ l'accès au crédit.

Lors de la préparation, il avait été souhaité que les autorités gouvernementales puissent être invitées aux travaux pour mieux saisir les préoccupations des travailleurs de la pêche. Un pêcheur, par thème, a exposé aux autorités les difficultés qu'ils rencontraient dans ce secteur, leurs inquiétudes et leurs revendications. Un échange a pu ainsi s'instaurer entre les pêcheurs et les autorités. Deux ministres et des cadres administratifs ont assisté à une partie des travaux. Deux journalistes ont également suivi le séminaire ce qui a permis de répercuter l'initiative au niveau des médias et assurer une information auprès de l'ensemble de la population qui bien souvent ignore tout des conditions de vie des pêcheurs. Il est, en outre, prévu de poursuivre le dialogue avec les autorités sur la base des quatre thèmes retenus. Quatre sous-commissions sont chargées d'approfondir les questions et de négocier avec les ministres concernés.

"Le problème de la pollution est devenu préoccupant à Maurice, du fait de l'industrialisation et du tourisme", confie Jacques Rose, pêcheur et président de l'APPIM, "C'est pourquoi, nous avons pris contact avec des ONG travaillant sur ce terrain pour analyser le degré de pollution et envisager les mesures à prendre." Les côtes sont de plus en plus envahies et polluées par les hôtels et les pêcheurs sont repoussés vers l'intérieur ce qui leur pose des problèmes d'accès à la mer. D'autre part, les eaux usées sont déversées directement dans le lagon et entraînent la disparition des poissons. La population de l'île prend de plus en plus conscience des dangers que représente la pollution et les travailleurs de la pêche veulent s'appuyer sur cette prise de conscience pour faire avancer leurs revendications auprès des autorités.

"Au niveau de la sécurité, les pêcheurs vont toujours en mer avec leur seule barque sans matériel de sauvetage", fait remarquer Robert Fleurot, responsable de la formation à l'IDP (Institut pour le Développement et le Progrès) qui appuie l'APPIM. "Le problème se pose à deux niveaux: les gilets de sauvetage et l'état des embarcations. Le gouvernement avait donné du matériel de sécurité aux pêcheurs, mais sans prévoir de formation quant à son utilisation. Les pêcheurs l'ont revendu pour se faire un peu d'argent. Quant à l'état des embarcations, il y a des vieux "rafiots" qui ne sont pas conformes aux règles de sécurité. Certains ont entre trente et cinquante ans d'âge et les armateurs, par recherche de profit, engagent un minimum de frais pour les réparations. Ce sont donc les pêcheurs qui sont exposés. Des barques se sont ouvertes en deux sous l'effet de la houle. Quatre pêcheurs ont ainsi trouvé la mort en novembre 1987."

En ce qui concerne la pêche frauduleuse, la pratique la plus courante à Maurice était la dynamite. De nouvelles lois ont fait régresser cette pratique. Un autre type de pêche illégale, pratiquée par les pêcheurs eux-mêmes, est la pêche sous-marine. Les jeunes, en particulier, acceptaient difficilement de passer beaucoup de temps à fabriquer des casiers ou à pêcher à la ligne sans beaucoup de résultats. Comme

du matériel de chasse sous-marine était disponible, ils se sont mis à tirer le poisson au harpon. Cette pratique leur laissait plus de temps libre pour les loisirs. Elle a proliféré jusqu'à devenir une nuisance grave. Certains pêcheurs pillaient les casiers des autres pêcheurs, les poulpes étaient devenus l'objet de dégradation, les coraux - lieux d'habitat du poisson - étaient détruits ce qui entraînait des conséquences graves pour l'avenir de la ressource.

D'autre part, la pêche sous-marine était directement liée à l'usage de la dynamite. En effet, lorsque des pêcheurs faisaient sauter un banc de poisson repéré à vue, 75% des individus tués disparaissaient au fond. Grâce au matériel de plongée, l'entière capture était assurée. *"Aujourd'hui, affirme Jacques, cette pratique est en régression. L'APPIM a dénoncé ces pratiques au cours de conférences de presse et a alerté les autorités".*

L'accès au crédit est devenu à présent la principale préoccupation de l'organisation des pêcheurs du fait que ces derniers n'ont pas la possibilité d'emprunter auprès des banques à cause des taux d'intérêt trop élevés pour eux et que les intermédiaires - les "banians" en créole - les maintiennent en état de dépendance. Par contre, des gens qui n'ont rien à voir dans le secteur de la pêche peuvent y investir leurs capitaux et continuer d'exploiter les pêcheurs artisans. Pour faire face à ces problèmes, l'APPIM et l'IDP ont mis en route en 1976 un projet de Banque populaire (Revolving Fund Project) basé sur l'épargne des pêcheurs. Celle-ci peut octroyer des prêts à des taux presque nuls pour la création de petites entreprises de pêche. Mais la demande est tellement forte actuellement que l'APPIM a voulu interpeller le Gouvernement à ce sujet pour que les pêcheurs puissent avoir plus facilement accès au crédit. Et ils espèrent bien à partir de ce séminaire obtenir gain de cause.

Europe : les fûts de la honte

Dans la Manche ou l'Atlantique, il ne se passe pas un mois sans que les pêcheurs ramènent dans leurs filets des fûts toxiques perdus en mer par des cargos ou des porte-conteneurs transitant de la Mer du Nord vers l'Atlantique ou vice-versa.

Qui ne se souvient du "Perentis" et de ses conteneurs de lindane, un des douze pesticides considérés comme les plus dangereux au monde, perdus dans la Manche et jamais retrouvés? Au total mille cinq cent fûts immergés depuis deux ans qui représentent un danger permanent pour la ressource halieutique et les populations littorales. Personne n'en parle aujourd'hui.

Ils ne sont pourtant pas les seuls. A preuve, ces bateaux bretons qui ramènent régulièrement dans leurs chaluts des fûts d'acide, d'ammoniaque, de potassium d'hydroxyde, des chlorométane, etc... Sans parler de ceux qui échouent sur les plages ramenés par le courant ou la houle avec tous les risques de contamination que cela entraîne pour les populations.

C'est par centaines que chaque année sont découverts des fûts toxiques échappés des navires porte-conteneurs. Ainsi, en février dernier, deux bateaux ont perdu, en pleine tempête, vingt-trois conteneurs au large de la Bretagne (France). L'un de ces navires, un bâtiment israélien, était utilisé pour le transport de chlorure de méthyle, un gaz très nocif.

Trente millions de tonnes de produits chimiques transitent chaque année par cette partie de l'océan située entre l'Atlantique, la Manche et la Mer du Nord. Chaque tempête, fréquente dans cette région, menace d'envoyer par le fond des conteneurs mal arrimés sur les ponts.

La prolifération de ces accidents met en danger la ressource halieutique, la vie des pêcheurs et la santé des populations. En Bretagne, la coupe est pleine... C'est pourquoi, le Comité Local des Pêches du Guilvinec a décidé d'alerter les autorités gouvernementales en dénonçant le laxisme et en exigeant la mise en œuvre de mesures préventives.

"A chaque catastrophe, l'environnement en prend fatalement un coup, fait-il remarquer au ministre de la mer. Peut-être pas immédiatement mais cela augmente la bombe écologique à retardement tapie au fond des eaux."

"Nous proposons, comme les chalutiers sont les principaux éboueurs de la mer, que cette mission de service soit aidée par la puissance publique. Il faut que le patron-pêcheur qui vient de pêcher un fût toxique puisse en être débarrassé dans les heures qui suivent soit par hélicoptère soit par un navire de la Marine nationale."

"Il nous paraît nécessaire que vous entamiez les travaux de révision des règles d'arrimage des fûts et conteneurs de matières dangereuses. Les règles de sécurité dans la construction et l'entretien des navires transportant des matières dangereuses doivent être revues. Les contrôles dans les ports de départ, escales et arrivées et éventuellement en mer doivent être augmentés. Il nous paraît simple que les matières dangereuses soient dans le navire et non pas en pontée, prêtes à disparaître au moindre coup de chien."

La Communauté Economique Européenne a décidé, récemment, de financer un programme d'urgence de 700.000 \$US environ qui sera mis en œuvre par le Centre de Documentation, de Recherche et d'Expérimentation (CEDRE) pour enquêter sur les pollutions accidentelles des eaux. L'étude du CEDRE se réalisera conjointement avec les garde-côtes des USA, du Canada et de Suède. Une initiative qui n'est sans doute pas sans rapport avec le cri de colère des travailleurs de la pêche face aux ravages causés sur l'homme et sur l'environnement par les fûts de la honte.

Une revue de femmes de pêcheurs a vu le jour

Elle s'appelle "Boga". Avec ce nom - la "vogue" - cette nouvelle revue de femmes de pêcheurs est assurée de naviguer au large, en haute mer ! Voilà une initiative qui réjouira tous ceux qui s'efforcent de montrer que les femmes jouent un rôle essentiel dans les communautés de pêcheurs.

La revue a vu le jour à la suite de la II^e Rencontre internationale des femmes de pêcheurs qui s'est déroulée en Galicie (Espagne) l'an passé et a rassemblé des représentantes de cinq ports français et quatorze ports espagnols. Au total, cent trente femmes qui ont débattu plusieurs jours sur le thème de la solidarité et réfléchi au rôle des femmes dans le monde maritime.

"C'est un engagement et un chemin d'espérance qu'ouvrent ces pages de "Boga", lit-on dans l'éditorial. Un engagement d'effort, de ténacité et de constance. Un chemin fait de

pas lents et de pas fermes... imprimant des empreintes d'amitié, de générosité et de constance."

"Si toutes les femmes du monde décidaient de marcher la main dans la main, le bonheur serait pour demain. On peut même dire pour nous que cela se réalise déjà", ajoutent Jacqueline et Cristina."

On trouvera dans ce premier numéro, une présentation de la II^{ème} Rencontre internationale, des interventions de groupes de femmes d'Espagne, du Pays Basque, de France... donnant des informations fort intéressantes sur les conditions de vie des femmes dans les ports et leurs luttes courageuses pour la défense de leurs droits.

Bon vent à "Boga" !

Rédaction : Apostolado del Mar - D^o. Cadaval, 4 - 6° G - Vtgo-España

Colombie : il n'y a pas que la drogue !

Les images de Colombie qui nous arrivent à longueur de jours et de semaines par les médias sont celles d'un pays ravagé par le trafic de drogue et le climat de violence que celui-ci entraîne. Mais la Colombie ce n'est pas que cela, c'est aussi une population qui se bat pour un autre type de développement.

C'est le cas dans le domaine de la pêche où après quinze années de lutte parfois difficile, les pêcheurs artisans sont parvenus à obtenir du Gouvernement un programme intégré en réponse à leurs problèmes. Ce programme comprend plusieurs volets :

- ☐ la formation
- ☐ l'assistance technique
- ☐ les infrastructures de base
- ☐ le crédit et la commercialisation.

L'application de moyens destinés exclusivement à la création de Centre de Services pour la Pêche Artisanale (CESPA) devrait permettre la réalisation de projets économiques productifs moyennant un appui au niveau national. Ces Centres serviront à la fois au développement de la pêche en eaux maritimes et en eaux continentales.

La stratégie nationale des Centres CESPA vise à garantir l'appui au pêcheur artisan et à obtenir le développement optimum de son activité productive. Pour ce faire, il est prévu de favoriser une promotion intensive et une organisation des communautés de pêcheurs afin de permettre leur participation effective à la gestion des Centres. Il est prévu également de renforcer l'appui technique, financier et la formation intégrale que les institutions nationales devront apporter aux communautés de pêcheurs.

Ces diverses actions devraient conduire à une augmentation des revenus et une amélioration de la qualité de vie de ces communautés ainsi qu'à un accroissement de l'offre de poisson sur le marché national. Les programmes CESPA veillent, en outre, à la participation de la femme à l'activité productrice ainsi qu'à celle du pêcheur à la préservation du milieu.

Les lieux identifiés pour ces projets se trouvent sur le littoral Pacifique, le littoral Atlantique et les bassins des fleuves Magdalena, Cauca et San Jorge.

Enfin, pour renforcer le système d'appui à la pêche, un Institut National de Pêche et d'Aquaculture va être créé. Il devrait lui aussi apporter un soutien efficace aux pêcheurs artisans.

Le Collectif International d'appui aux travailleurs de la pêche

UNE NOUVELLE EQUIPE D'ANIMATION

Au lendemain de la Conférence Internationale de Bangkok (voir article page 4 et suivantes), les membres du Collectif ICSF se sont réunis pendant deux jours en assemblée générale pour procéder à une évaluation des trois premières années de fonctionnement du réseau et définir les futurs programmes de travail pour les trois années à venir.

Quatre champs d'intervention ont ainsi été retenus. Ces axes de travail constitueront l'essentiel des activités d'ICSF jusqu'en 1993.

□ Programme d'études et de recherche

Continuation de ce qui avait été entrepris au préalable et non encore achevé. Sera principalement mise en œuvre une recherche sur les impacts de l'aquaculture.

□ Programme de formation et d'échanges

L'accent sera mis sur l'interaction entre pêcheurs industriels et pêcheurs artisans, tout en continuant la réalisation de la formation des responsables d'organisations.

□ Programme d'actions et de campagnes

ICSF apportera son soutien à des travailleurs de la pêche en difficulté à la demande de leurs organisations.

□ Programme de communication

Amplification des publications SAMUDRA et des traductions en langues locales.

Le Collectif a décidé d'autre part de porter une attention particulière à la région Pacifique et d'y rétablir les liens engagés avant la Conférence de Rome (1984).

Enfin, l'assemblée générale a procédé à l'élection d'une nouvelle Equipe d'Animation chargée de mettre en œuvre les quatre programmes retenus par l'assemblée générale. Ses membres sont issus des quatre continents :

- **Nenita CURA (Philippines)** - **Amporn SUGANDHAVANIJ (Thaïlande)** - **Aliou SALL (Sénégal)** - **Francisco GUTIERREZ (Colombie)** - **Luis MORALES (Chili)** - **John KURIEN (Inde)** - **Pierre GILLET (Belgique)**.

Cette Equipe d'Animation a élu, à son tour, comme Coordinateur, **John KURIEN**, chercheur au Centre d'Etudes du Développement de Trivandrum en Inde.

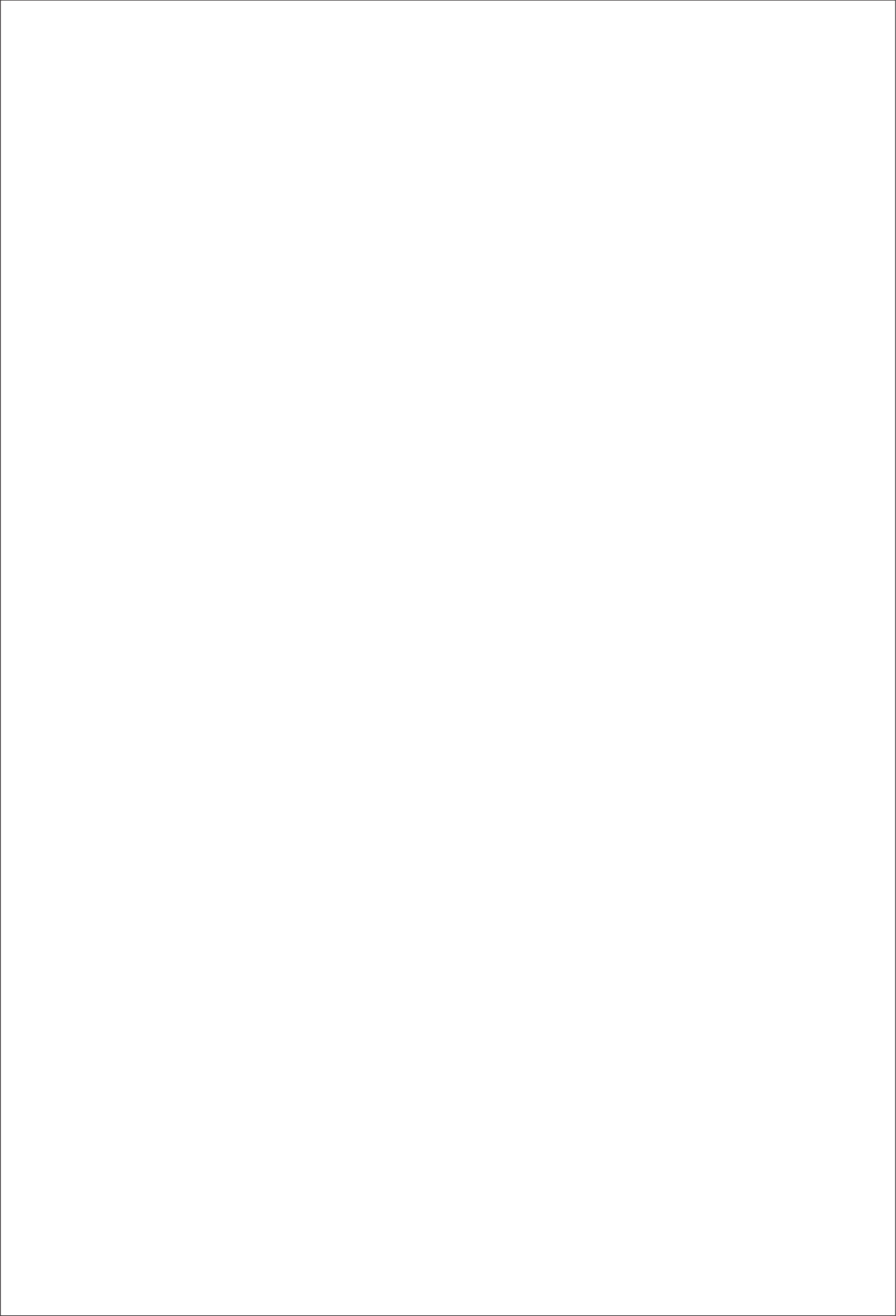
Adresse : Centre for Development Studies, Ulloor,

Trivandrum 695 011, INDIA

Telex: 435 227 CDS IN - Phone: (0471) 8881.

De gauche à droite

Assis : Nenita Cura et Aliou Sall - Debout : Amporn Sugandhavanij, Francisco Gutierrez, Pierre Gillet, John Kurien et Luis Morales.



L'histoire a montré que les travailleurs de la pêche ont toujours été les véritables gardiens des mers.

Et notre combat nous a enseigné que si nous abandonnons les fleuves, les lacs et les mers, il n'y aura personne pour les protéger.

**Max-José Mendosa
pêcheur philippin**